1,50 €

L'Aiguillon

Journal (im) pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

Bulletin mensuel d'Énergies Citoyennes

n°49

Février 2005

EC a 5 ans, p.3

Morlandland, p.4

Chatel au fourneau, p.5

Tchernobyl… la suite, p.8

Sur qui tape *L'Aiguillon* ?

Certains reprochent à *Energies Citoyennes* de s'en prendre à la gauche. Soyons clairs, notre adversaire c'est la droite. Il suffit de lire attentivement *L'Aiguillon* pour s'en convaincre. Ses cibles de prédilection sont Jean-Pierre Gorges et Jacques Morland qui sont situés, que l'on sache, à la droite de l'échiquier politique. Leurs politiques et leurs agissements ne cadrent pas avec notre vision de la société. Nous les combattons et continuerons de les combattre sans état d'âme. Nous l'avons montré si franchement que, pour cette raison, notre association doit affronter plusieurs procès.

Critiques envers la droite, nous exerçons aussi notre liberté d'expression face aux propositions et agissements de ceux qui affirment parler au nom de la gauche. Ce n'est pas nous qui avons inventé le concept de gauche plurielle même s'il ne semble plus à l'ordre du jour. Par le passé, il faut reconnaître que la politique de la gauche nationale ou locale n'a pas toujours été conforme aux aspirations de ses militants ou sympathisants, sinon comment expliquer les victoires de Chirac, Gorges ou Morland ? La gauche a bien dû faire quelques erreurs…

C'est pourquoi nous sommes attentifs à ce que certaines dérives ne se reproduisent pas, sinon, mêmes causes, mêmes effets et la gauche décevra une fois de plus ceux qui croient encore en elle.

Certains nous disent «Préparons l'avenir, oublions le passé». A ceux-là, nous répondons «Préparons l'avenir sans occulter le passé». Et ne soyons pas naïfs au point de penser que l'effet repoussoir de la droite suffira à faire gagner la gauche. Les châteaux en Espagne, ce n'est plus de notre âge.

Lemoine débouté dans son procès contre *L'Aiguillon*

Au Favril,

ne te découvre pas d'un fil…

Lundi 7 février, le tribunal correctionnel de Chartres a jugé que *L'Aiguillon* n'avait pas diffamé Georges Lemoine en justifiant «Pourquoi vous ne voterez pas Georges Lemoine comme tête de liste municipale en 2007» par cette formule : «parce qu'au cours de son 3ème mandat (1989-1995), la situation financière de la Ville s'est brusquement dégradée, en raison d'un laxisme budgétaire inadmissible qui a produit un endettement colossal ; parce que la Chambre Régionale des Comptes lui a alors adressé un sévère avertissement et la préfecture imposé une tutelle humiliante». (*L'Aiguillon* 41, mai 2004).

En conséquence, *L'Aiguillon* est relaxé et Georges Lemoine, néo-résident au Favril (voir l'article page 7) est débouté de sa demande de dommages et intérêts.

Diveki à la soupe !

Josiane Bureaux (ex-Gauthier, ex-conseillère municipale) avait prévenu : «Méfiez-vous de ma fille, elle n'est pas digne de confiance…». De fait, la fronde d'Isabelle Diveki contre Morland n'a pas dépassé cinquante jours. Jeudi 27 janvier, au cours d'une ultime et discrète rencontre avec le délinquant-maire de Lucé dans un grand hôtel-restaurant de l'agglo chartraine, elle et lui (sous la baguette de Dominique Passavy) ont délicieusement négocié leur réconciliation : l'une pour récupérer ses indemnités, l'autre pour sauver sa majorité politique et sa peau. Provisoirement.

Pourtant, dans une lettre ouverte incendiaire (datée du 10 décembre, in *L'Aiguillon* 48), Diveki avait produit un réquisitoire implacable sur la gestion municipale de Morland : magouilles, favoritisme, incompétence… Une charge assassine évidemment sanctionnée par un retrait de ses délégations d'adjointe aux Affaires Sociales et de responsable du CCAS. «Je vais faire tomber Morland lors du CM du 27 janvier» avait promis la victime vengeresse.

C'était la phrase de trop. Rapidement, l'UDF et l'UMP locales sont entrées dans le jeu de quilles pour signifier à la Diveki que son cirque avait assez duré, qu'au nom de l'intérêt supérieur de la droite, un terrain d'entente était possible avec Morland, qu'elle retrouverait bientôt son fric, que de toute façon Morland était presque cuit, qu'il fallait le laisser tomber tout seul, qu'on aurait besoin d'elle à ce moment-là mais pas avant. Impressionnée par tant de bon sens et par les perspectives, la dame a donc décidé de retourner dans le rang des godillots. La médiocrité n'est décidément pas un handicap en politique, pourvu qu'on parvienne à se placer dans le vent portant.

Gérard Leray

Convocation des énergies citoyennes

La 6ème Assemblée Générale annuelle de l'association *Energies Citoyennes* se déroulera jeudi 17 mars 2005 en la salle des élus de l'opposition sise aux abbayes de St-Brice à Chartres (à partir de 20h00). Faites passer !

Prochain café politique : **samedi 5 mars**,
au café Floribar, rue de la Clouterie à Chartres,
de 17 à 19h

La politique est-elle une drogue ?

Interview de Claude Trébuchet (militant communiste et syndicaliste CFTC)

Snappon, l'histoire d'un beau gâchis

Le démantèlement de l'entreprise Snappon (prononcez «Snaponne») l'été dernier a marqué la fin d'une aventure industrielle longue de presque quarante ans. La société installée à Chartres en 1965 s'était d'abord appelée Sonadex, puis Draftex, enfin Snappon. Spécialisée dans la fabrication de joints d'étanchéité, cette société de sous-traitance a été incapable de s'adapter à la demande de son principal client Renault sur le projet automobile Scenic. S'en est suivi une longue descente aux enfers avec deux plans sociaux en 2001 et 2004, jusqu'au licenciement des derniers 250 salariés. Claude Trébuchet, syndicaliste CFTC, a accepté de répondre aux questions de L'Aiguillon.

***L'Aiguillon*. Pouvez-vous vous présenter ?**

CT. J'ai 48 ans, j'ai été embauché chez Snappon, ex-Draftex, le 1er mars 1976. A la fin, j'étais agent de maîtrise, électromécanicien. Je suis aussi membre du Parti Communiste, je me suis d'ailleurs présenté aux élections cantonales du printemps 2004 dans le canton de Chartres Sud-Ouest.

Chez Snappon, j'ai été adhérent à la CGT pendant plus de 20 ans, au temps où il n'y avait qu'un seul syndicat dans la boite, réputé pour sa combativité. Mais quand je suis devenu agent de maîtrise, certains cégétistes ont insinué que j'étais désormais un «social traître». Alors, je suis allé voir ailleurs. La fin des années 90, le début des années 2000, c'est le temps où trois autres syndicats se montent. La CFDT, avec quelques syndiqués cantonnés dans l'encadrement, est plutôt en phase avec le patron ; FO, dont le délégué syndical est membre du Parti des Travailleurs (PT) et appelle à la révolution du Grand Soir, regroupe ses militants dans l'équipe de nuit ; à l'automne 2001, après le 1er plan social, j'ai donc atterri à la CFTC, où je suis devenu délégué syndical et représentant au Comité d'Entreprise (CE). Mon père (ndlr : un vieux militant de la cause ouvrière) a mal vécu mon passage à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC). A la CGT, ils lui ont fait «sentir» que les Trébuchet étaient décidément des emmerdeurs…

suite p.2

L'hebdomadaire *Le Point* évoque le procès Lemoine contre *L'Aiguillon*

Pour rétablir la vérité

Il n'est pas étonnant que l'hebdomadaire de droite *Le Point*, dans son édition régionale datée du 27 janvier 2005, vienne au secours de Georges Lemoine en faisant passer ses détracteurs pour d'affreux jojos ! *L'Aiguillon* ne pouvait pas ne pas réagir. Il pointe ici les erreurs de l'article intitulé «Du rififi au PS».

«…Laurent Rabaté, qui fut pendant douze ans son adjoint aux finances…».

Faux : Rabaté a été adjoint aux Travaux entre 1989 et 1995, puis adjoint aux finances de 1995 à 2001. C'est à lui que l'on doit le redressement des finances de la commune après la gestion catastrophique du début des années 90.

«"La dette de la ville était alors au-dessous de la moyenne des villes françaises de même taille", se défend l'ancien maire».

Faux : en effet, le rapport du 6 septembre 1996 de la chambre régionale des comptes dit : "Au 31 décembre 1994, la seule dette du budget principal a atteint 8.770 F par habitant, et la dette consolidée représentait 9.126 F par habitant, ce qui était supérieur aux dernières moyennes de référence connues (6.738 F pour la moyenne régionale en 1993 et 6.634 F pour la moyenne nationale des villes dont la population est comprise entre 20.000 et 50.000 habitants)".

«…Philippe Méry… ancien colistier de Georges Lemoine en 1995 !»;

Faux et grotesque : Philippe Méry a toujours été un adversaire résolu de Lemoine. D'ailleurs, aux municipales de 1995, il était la tête d'une liste de gauche alternative, *Changer d'ère*, qui priva Lemoine d'une réélection au 1er tour…

«…Lemoine … qui n'hésite pas à qualifier son ancien bras droit de "traître"».

A ce jour, le seul à avoir trahi s'appelle Lemoine, en quittant le groupe de l'opposition de gauche au conseil général et en votant le budget de la droite départementale…

Snappon, l'histoire d'un beau gâchis

suite de la p.1

***L'Aiguillon*. Pourquoi Snappon a-t-il sombré ?**

CT. Draftex-Snappon a toujours été une entreprise mal organisée, mal dirigée. La déconfiture a vraiment commencé quand on a obtenu le marché des joints d'étanchéité de la Renault Scenic. L'entreprise a été incapable de répondre aux exigences de qualité du client. Elle travaillait à perte : plus on fabriquait, plus on perdait de l'argent, environ trois millions de francs par mois. Le groupe anglais Laird, propriétaire de Draftex, a fini par jeter l'éponge : 1er plan social en 2001, au moment où la boite comptait plus de 500 salariés, et vente de l'entreprise (qui devient Snappon) à l'Américain Gencorp GDX Automotive. Mais même après l'écrémage de la moitié des effectifs, on a continué à accumuler les pertes. En novembre 2003, Gencorp a décidé d'arrêter la production, négocié un second plan social et, pour finir, a liquidé la boite. Autre signe du malaise, depuis 2000, presque une dizaine de directeurs de site se sont succédés, et autant de directeurs des relations humaines (DRH)…

***L'Aiguillon*. Quelle a été la réaction des salariés ?**

CT. Quand la crise finale a éclaté, l'état d'esprit de la grande majorité des 250 salariés survivants était à la résignation. Cela peut sembler paradoxal dans la mesure où Snappon avait une réputation de bastion de la résistance syndicale. C'est vrai que l'entreprise l'avait mérité longtemps, mais ces dernières années, la CGT a eu tendance à s'endormir. Elle a fait illusion jusqu'aux élections professionnelles d'avril 2004, où elle a obtenu 80% des suffrages. Mais ensuite, beaucoup de salariés se sont démarqués d'elle, choqués par les critiques violentes de l'Union Départementale-CGT contre Georges Gueye, le secrétaire du CE, pourtant lui-même cégétiste.

Dès l'annonce de la cessation d'activité, dans les réunions du CE, j'ai senti que les choses allaient aller vite, et qu'on serait dehors avant la fin 2004. Avec Annick Vautier (déléguée syndicale CFDT) et Georges Gueye, j'ai passé beaucoup de temps pour rameuter les salariés, parce que sans eux, on ne fait rien. Aujourd'hui, on est content parce que les gens suivent, avant c'étaient des gens qui n'avaient jamais bougé, ils se réveillent ; ils sont demandeurs pour le combat, en ont marre des divisions, reconnaissent mon boulot et ça j'en suis fier. Depuis plus d'un an, nous sommes plusieurs dizaines à nous retrouver tous les vendredis à Morancez, dans la salle du marché couvert, qui nous est prêtée par la mairie. En même temps, il faut dire que nous avons beaucoup souffert, et encore aujourd'hui, de la division syndicale. Pendant qu'on se bouffait la gueule entre nous, le patron était tranquille, il regardait ça de sa fenêtre, il rigolait.

***L'Aiguillon*. Début juillet 2004, le patron a tenté de déménager clandestinement les machines…**

CT. On se doutait d'un coup tordu de sa part. Une nuit, trois salariés placés en surveillance m'ont donné un coup de téléphone : «Claude, il se passe des choses bizarres, on voit des giro-phares, on entend des bip, bip…». J'ai sauté dans mon slip, je suis entré en force dans l'entreprise, j'ai mis ma voiture en travers du passage. Les camions étaient planqués dernière. J'ai vu une soixantaine de personnes en train de démonter les machines, en présence du dirlo. Je lui ai dit qu'il ne respectait pas ses engagements de démonter après l'achèvement des négociations. Il s'est trouvé tout con. Ensuite, on a appelé tous les copains. Du coup, le déménagement a échoué et, dans l'affaire, le patron a perdu 150.000 euros…

Après le 1er coup raté, les salariés ont érigé des barricades dans l'entreprise. Le patron a fait constater l'état des lieux par huissier puis nous a attaqué en justice. Le tribunal de Chartres a alors autorisé le patron à déménager, en invoquant l'atteinte au droit privé par les salariés. Le matin du «vrai» déménagement, fin août, j'ai voulu entrer dans l'usine comme j'en avais le droit puisque pas encore licencié, les CRS me sont tombés dessus et m'ont expulsé…

***L'Aiguillon*. Quel jugement portez-vous sur vos patrons successifs ?**

CT. On a eu une succession de gentils et de méchants, mais c'était sans doute voulu, pour mieux déstabiliser les salariés. Egalement des responsables pas sérieux, qui laissaient traîner des documents sensibles. Par exemple, en 2001, j'avais trouvé dans une benne à ordures la liste des gens virés lors du 1er plan social. Une autre fois, j'avais réussi à rouler dans la farine une nouvelle DRH en lui faisant signer un protocole d'accord d'augmentation des salaires vraiment très avantageux. Cela lui a coûté sa place…

N'empêche, dans la dernière négociation de fin d'activité, la direction nous a bien mené en bateau. Elle avait fait des propositions de reclassement interne au groupe dans ses deux autres usines françaises. Une est en Seine-Maritime, l'autre dans la Nièvre. Officiellement, les machines démontées de Chartres sont parties là-bas. A moins qu'elles soient déjà en Tchéquie ou en Espagne… Mais ces deux boites sont aussi condamnées à échéance fin 2005, début 2006. En plus, la direction nous avait dit qu'elle avait approché des industriels chartrains pour voir si des salariés de Snappon pouvaient être reclassés sur place… Rien ne s'est concrétisé. En somme, ils se sont comportés comme des patrons voyous.

***L'Aiguillon*. Comment voyez-vous l'avenir ?**

CT. A mon âge, je n'ai pas vraiment de solutions d'avenir dans la région. C'est pourquoi ma femme et moi avons le projet de partir et d'ouvrir un restaurant dans les Pyrénées. Sur le dossier Snappon, il existe plusieurs procédures en cours. L'UD-CGT, par l'intermédiaire de son avocat Sidney Amiel, chapeaute une quarantaine d'anciens salariés devant les prud'hommes. Nous, sous l'étiquette du Comité d'Entreprise, nous gérons 157 dossiers individuels, forts du soutien de Philippe Brun (un avocat rémois qui s'occupe, entre autres, des affaires Danone et Lu) et de Philippe Méry. Par ailleurs, en octobre dernier, nous avons dénoncé le plan social 2004. Bien que déboutés en première instance, nous avons décidé de saisir la cour d'appel de Versailles. En outre, nous envisageons d'attaquer le plan social 2001.

(Propos recueillis par Gérard Leray)

Bourde. Quand les chevilles enflent, c'est le signe que le sang circule moins bien. Lors des vœux au personnel municipal, début janvier, JPG s'est trahi en avouant que les travaux du parking avaient débuté le …8 octobre 2003, donc avant que le conseil municipal donne son feu vert. Le juge administratif appréciera…

Les voies de Jeanne. Serge Grouard, le député-maire UMP d'Orléans, se désole de voir trop peu d'automobilistes fréquenter le cœur de sa bonne ville. Alors, en réponse à l'inquiétude des commerçants locaux, il se paye une grosse campagne de pub pour vanter les joies du stationnement en hyper centre. On parie que notre JPG va être obligé de l'imiter…

Aïe ! Et pan sur la fesse droite ! Le 19 janvier, JPG a été débouté par le tribunal correctionnel de Chartres dans son procès «pour outrage» intenté à un citoyen chartrain, Eric Bertheau. Le maire soutenait que, lors du conseil municipal du 27 mai 2004, le kiné chartrain, présent dans le public, avait accompli à son adresse «le salut nazi et proféré à deux reprises, à haute et intelligible voix : "Heil"». Les juges ont balayé l'accusation d'un simple revers du bras. Mais comme ce sont les Chartrains qui payent, JPG a fait appel devant la cour de Versailles.

Femme de tête. Alors là, *L'Aiguillon* est scié… Dans une interview accordé à *L'Echo* (17 janvier), JPG avoue que c'est sa femme qui porte la culotte : c'est elle qui décidera s'il doit se représenter aux prochaines municipales ! Tout s'éclaire subitement : tandis que son soumis de mari a presque cessé de garer sa Vel Satis en stationnement interdit sur le carrefour des Halles, Madame continue de parquer illégalement et quotidiennement sa propre voiture devant le faux garage familial, sur la voie publique, sûre évidemment que la police de son cher et tendre n'osera pas broncher…

Je suis partout. Dans le *Votre Ville* de janvier 2005 (n°36), sont incrustées 24 photographies de JPG, record absolu. Mais Patrick Lage, l'ex-journaliste professionnel devenu Monsieur Propagande Gorgienne, ne compte pas s'arrêter là, vu que son patron ronronne dès qu'on relate Sa Grandeur…

La relève. *L'Aiguillon* connaît déjà un candidat à la succession de Georges Lemoine comme conseiller général de Chartres Sud-Est pour le renouvellement de 2007 ou 2008 : Stéphane Cordier, l'actuel patron de la section PS de Chartres. On espère pour lui qu'il a reçu la bénédiction du sortant, sinon…

Le tour de Jouy. Une confidence de Karine Dorange (adjointe aux sports chartrains), présente à Jouy pour les vœux du maire : promis, juré, craché, le Tour de France passera à Jouy dans cinq ans…

Aiguillon. Il y a quelques mois, *Le Monde* et *Libération*, entre autres, avaient relayé ce propos de JPG, vice-président du *Club des Réformateurs* (ultra-libéraux), au sein de l'UMP : «Nous voulons être l'ai- guillon de l'UMP…». Sarkozy dans *Le Figaro* du 15 novembre 2004 : «C'est un mot que je n'aime pas. Un aiguillon, c'est faible et, surtout, c'est négatif…».

Officiel. Le texte de la délibération n°32 du CM de Chartres du 27 janvier, au sujet du recrutement d'un assistant de conservation du patrimoine pour la future médiathèque, débute ainsi : «Dans la perspective de l'emménagement des bibliothèques dans la médiathèque…». Comme ça, c'est clair et officiel : la bibliothèque du Forum va fermer, comme sa sœur jumelle du centre ville…

Art et Essai. *L'Aiguillon* parie que le futur multiplexe cinématographique à construire sur le site des *Enfants du Paradis* fera l'impasse sur le cinéma Art et Essai, et que ce dernier restera confiné dans la salle Doussineau à La Madeleine…

Compensation. JPG a désigné l'architecte Paul Chemetov pour construire une médiathèque dans la grande poste de Chartres. Rudi Ricciotti, un des candidats recalés au concours, aurait eu l'intention de contester la légalité du choix municipal. Il se murmure en ville qu'on lui a attribué le marché de la «volumétrie extérieure» du futur multiplexe des *Enfants du Paradis* pour étouffer son ire.

Notre ami le roi. Un spectateur, qui a assisté le 27 janvier pour la première fois de sa vie à un CM de Chartres, s'est exclamé en constatant que le rôle des colistiers du maire se réduisait à celui de machines à voter : «Ma parole, c'est comme au Maroc !»…

Travail fictif. Bien qu'expatriée depuis plusieurs mois sous les cocotiers, la gorgette municipale Isabelle Mesnard continue de toucher des indemnités pour une délégation qu'elle ne peut évidemment plus assurer au profit des Chartrains. JPG soutient qu'elle garde le contact grâce au télétravail. A voir comment l'adjoint aux finances est troublé quand on lui parle de cette affaire, il est permis d'en douter. Bah, les Chartrains se consoleront en considérant que ce fric contribue finalement au développement de l'Outre France…

Guide du routard. Isabelle Brochet, adjointe à la culture, obtient un remboursement de frais de mission d'élus de 80 euros pour une semaine en plein festival d'Avignon ! Comme c'est mesquin de se faire rembourser une somme aussi dérisoire pour un spectacle aussi grandiose !

«C'est ma femme qui décidera»

Dans *L'Echo Républicain* du lundi 17 janvier, JPG nous livre quelques savoureuses confidences. Titre de l'article : «J'épate mes collègues de l'Assemblée». Dans le registre modeste, notre maire à penser détiendra toujours le pompon. Parlant de ses innombrables projets, il piaffe : «J'ai hâte que tout soit fini». Et nous donc… On aurait même aimé que certains ne démarrent jamais. Plus loin : «Tout est sur la table». Même l'argent pour payer la note ? A propos des commerces du centre ville, à la place de «les enseignes qui souhaitent s'installer» il faut lire «les enseignes qui souhaitent s'installer ailleurs» ? En ce qui concerne les futurs expropriés de Beaulieu, une promesse qui vaut son pesant de ciment : «On pourra même refaire des maisons ailleurs à l'identique». C'est généreux mais ailleurs c'est où ? Et puis rebâtir à l'identique une maison des années 50 qui comporte une aile rajoutée 20 ans plus tard par l'oncle qui est maçon, qui voudra faire ce boulot et à quel prix ?

«J'épate mes collègues de l'Assemblée nationale avec ma vision sur le logement social et sur la baisse de la fiscalité». Encore un exemple de l'humilité affichée en permanence par notre premier magistrat. Moi, ce qui m'épate le plus c'est qu'il ait des visions sur le logement social, je me dis que nous ne sommes pas au bout de nos surprises. «Je souhaite que la ville soit clean au premier semestre 2006», c'est à dire sans crotte de chien. «Les gens ont fait du béton, il faut faire du social». Pour l'instant, on voit surtout le béton. «Je veux démontrer que le social est une valeur de droite» : là, je pense qu'il s'agit d'une boutade, d'ailleurs je sens que la boutade me monte au nez. Car enfin le social pratiqué par la droite c'est la flexibilité, les contrats à durée déterminée, les temps partiels, les intérims, les plans sociaux (avec leurs corollaires le chômage, le surendettement), la privatisation des services publics (un bon fonctionnaire est un fonctionnaire mort), la réduction des dépenses publiques et sociales, c'est Darwin appliqué à l'économie, la loi naturelle, la loi du plus fort, la loi du marché, l'individualisme à outrance au détriment du collectif… Je m'arrête car je sens ma tension artérielle monter dangereusement.

A ce niveau de l'entretien, le ton change pour prendre une teinte plus intimiste. Question : «Vous représenterez-vous aux prochaines municipales ?» Réponse : «C'est ma femme qui décidera». Madame JPG, soyez notre bonne étoile ! Vous pouvez soulager le sort de milliers de Chartrains. Je vous en prie, dites à votre mari qu'un mandat ça suffit, qu'il s'étiole en étant le maire d'une si petite ville, que son immense talent, que dis-je, son génie mérite des responsabilités d'un niveau bien supérieur. César Borgia, lui, avait de l'ambition quand il déclarait : «Ou empereur, ou rien». Tenez, si vous arrivez à le convaincre, en guise de remerciement, *Energies Citoyennes* s'engage à ouvrir une souscription afin de vous ériger une statue que l'on placera dans Chartres à l'endroit que vous souhaiterez. Ce sera, croyez-moi, peu de chose par rapport à ce que vous apporterez à notre petite collectivité. L'inquiétude renaît quand notre guide suprême déclare : «Oui, j'ai beaucoup de projets». Assez, de grâce, qu'on nous laisse respirer, Chartres n'est pas un terrain de jeux. A la fin de l'interview, JPG se déclare heureux grâce à sa famille qu'il aime. Je me conjouis avec lui.

Marie Tournelle

Ma ta sa Votre Ville...

Le monde merveilleux de JPG

⇒Le *Votre Ville* de janvier est particulièrement épais… dans tous les sens du terme. La langue de bois y règne en maître. Visiblement, notre guide suprême ne possède pas dans son écurie des laudateurs à la hauteur de ses projets grandioses. Les fautes d'orthographe, de syntaxe, les propos incompréhensibles se ramassent au tracto-pelle. Soyons courageux et survolons ce florilège de vanités.

⇒**Page 4. La famille au cœur de la politique municipale** ou la municipalité au cœur de la famille. Dans le cadre de l'opération un senior heureux égale une voix, *«La grande nouveauté 2005 sera à partir du mois de mai l'organisation de cinq banquets-spectacles. Ambiance garantie».* Du pain et des jeux, la vieille recette marche toujours. En plus, ils sont tellement sûrs d'eux qu'ils garantissent l'ambiance. *«Nouveauté* (qui n'est pas grande celle-là : ndlr) *ces clubs (du 3ème âge) sont animés par des bénévoles…».* Ah que voilà une belle trouvaille ! Plus faux-cul, tu meurs. En réalité, n'importe qui plutôt qu'un animateur patenté forcément, à leurs yeux, politisé (à gauche), c'est à dire l'horreur absolue. Au passage, cela permet aussi d'économiser des embauches et donc des salaires. Et le bénévolat présenté comme une nouveauté, il faut oser. Chers élèves, si votre professeur vous demande un exemple de paternalisme frileux, cet exemple fera parfaitement l'affaire.

⇒**Page 6. Nous sommes les bâtisseurs d'une nouvelle identité de la ville.** Dans cette interview, Michel Teilleux, adjoint chargé du développement et de la promotion de la ville fait montre d'un enthousiasme, d'un lyrisme qui, par instants, frise la publicité mensongère. Voyons un peu : *«Il faut faire connaître Chartres au-delà de ses frontières… au niveau intercommunal, au niveau du SMEP, au niveau départemental, national, mondial et même je dirai planétaire».* Bigre, quelle passion ! Mondial, c'était déjà un grand projet mais planétaire… sauf que je ne vois pas la différence entre mondial et planétaire, à moins de donner à ce dernier mot le sens d'univers et là, faire connaître Chartres à l'univers, c'est franchement déraisonnable. *«…une situation géographique au centre du monde» :* Chartres nombril du monde ! *«La plus belle cathédrale du monde»*, c'est ce que disent aussi les Rémois pour la cathédrale de Reims, les Orléanais pour celle d'Orléans sans oublier Paris, Amiens etc., pour ne parler que de la France. *«Chartres c'est un peu comme un jardin de Paris…».* Le centre du monde n'est finalement que le jardin de Paris. Ouf, me voilà rassuré, la raison finit par l'emporter. *«Chartres s'affirme…dans le monde entier comme la capitale de la Cosmetic Valley».* Le fâcheux dans l'histoire, c'est qu'Orléans s'affiche aussi comme la capitale de la Cosmetic Valley. Est-ce le début d'un nouveau conflit ? Sur qui Chartres peut compter pour la défendre ? Les Orléanais, eux, ont Jeanne d'Arc. *«Dans chacun de nos quartiers, nous devons avoir le souci de cerner un projet auquel les habitants s'identifient comme, par exemple, pour le quartier de la Croix Bonnard, l'enfouissement des réseaux électriques».* Pauvres habitants de la Croix Bonnard, s'identifier à du fil électrique destiné à être enterré, quel projet morbide. Je doute que cette idée lumineuse fasse l'unanimité. De toute façon, *L'Aiguillon* vous tiendra au courant. En attendant, je vais prendre une pause car je commence à avoir une ampoule à la main…

⇒**Page 8. Poursuivre les efforts en matière de propreté…** Etre obnubilé à ce point par les crottes de chiens alors que tant de gens vivent dans la m…, c'est désolant.

⇒**Page 14. Le départ des grands programmes de Beaulieu et de La Madeleine.** Et le départ d'une partie de ses habitants ?

⇒**Page 20. Une 4ème baisse consécutive des impôts…** et une énième augmentation de l'eau, du gaz, de l'électricité, du timbre-poste, de l'abonnement téléphonique, du billet SCNF…, j'en passe et des plus dramatiques. Vous me direz, Franck Masselus n'est pas responsable de ces augmentations. C'est vrai, il soutient simplement le gouvernement qui les décide. Bon, comme malgré tout je suis beau joueur, étant de mèche avec le président de la Fondation Nobel, j'ai proposé, au nom d'*Energies Citoyennes*, de décerner à Monsieur Masselus le prochain prix Nobel de l'Economie pour ses travaux «Comment dépenser toujours plus en diminuant sans cesse les recettes ?». De quoi dynamiter les idées reçues en matière de gestion.

⇒**Page 25. Rose et Laflèche.** Tédé, fidèle à lui-même, nous livre sa faute d'orthographe mensuelle. Cette fois, il s'agit de nenni qui s'écrit avec deux n et non un seul comme il est mentionné dans la troisième bulle. On aurait dû intituler cette BD «Les aventures chartraines de Rose et de Larousse». Oui, comme le dictionnaire. Quant à l'histoire, ce doit être du comique absurde. En tout cas, c'est pas du Coluche…

⇒**Page 33. Stationnez malin !** Si je comprends bien, stationner malin à Chartres, c'est stationner gratuitement. Vu que selon JPG, le stationnement paiera le stationnement, cette incitation à ne pas payer est immorale et incivique.

⇒**Page 42. La Madeleine : un parc habité avec plus de places de stationnement.** Dans le cadre du «projet de requalification paysagère du quartier de La Madeleine», on nous annonce la création d'un jardin aquatique avec passerelles qui s'étirera sur 200 mètres. *L'Aiguillon* peut vous dévoiler que les dites passerelles seront en fait des parkings sur pilotis qui offriront comme promis 500 places de stationnement supplémentaires et qui amélioreront le paysage, la circulation piétonne et l'habitat, constituant un cas unique en France.

⇒**Page 65. Avec l'ASPTT Chartres, marcher dans la nuit.** Déjà qu'avec la Mairie, on avance dans le brouillard…

⇒**Conclusion …sérieuse.** A la lecture de ce numéro 36 de *Votre Ville*, on entrevoit Chartres telle que la rêve JPG : une ville où les habitants vivent dans des périmètres protégés, verdoyants, propres, une ville de propriétaires sûre et ordonnée. Bien évidemment, tout ceci a un coût qui exclut, vu la situation économique, tous les gens de condition moyenne ou modeste. Ces derniers devront alors chercher plus loin le terrain bon marché pour construire leur maison ou l'appartement au loyer abordable. De toute façon, il est connu que les pauvres n'apportent rien à l'économie locale. Au contraire, ils coûtent en prestations. On sait donc ce qu'il reste à faire afin de pouvoir afficher une cinquième baisse consécutive de nos impôts locaux, cas unique en France comme le claironne notre grand timonier.

Alain Patelin

PS : n'étant pas agent de footballeur professionnel, mes revenus stagnent lamentablement.

CM de Chartres du 27-01-05

y = ax+b

Qu'est-ce qui émeut tant Gorges ? L'aide attribuée par la ville de Chartres aux pays sinistrés de l'océan indien via la Fondation de France ? L'augmentation de 7% aux écoles privées (589,90 euros par élève de maternelle et 264,50 par élève d'élémentaire pour un total de 281.572,90 euros) ? Ou bien encore le déficit du comité départemental des archers d'Eure-et-Loir épongé par l'argent public (pour 11.000 euros) ? Que nenni. Ce qui émeut JPG, ce sont les petites caméras qui s'orientent automatiquement vers les micros ouverts du conseil municipal. Décidément, à l'UMP, la suppression du facteur humain au profit du voyeurisme se transforme en fétichisme !

"Vous n'avez pas le monopole du cœur". Franck Masselus (UMP) a cru bon de lancer une polémique sur l'unanime adhésion, selon lui, que devait remporter l'attribution d'une subvention de 21.000 euros aux victimes du tsunami en Asie. Attaqué, Laurent Rabaté (PS) a voulu affirmer son adhésion sans réserve à ce projet municipal arguant de la vocation de la ville à venir en aide aux victimes de toute catastrophe naturelle où qu'elle se soit passée dans le monde. Il n'en a pas moins déploré la piteuse manœuvre de l'adjoint aux finances de transposer au sein du conseil municipal une polémique réglée lors du dernier conseil d'administration des hôpitaux de Chartres.

Sans précédent ou sans prévention ? Mauricette Girard (EC) a rappelé que bien des catastrophes survenues dans le golfe du Bengale n'avaient pas, faute de couverture médiatique, ému autant le monde entier. Elle a émis le souhait d'être assurée, de même que de nombreux citoyens qui se posent effectivement la même question, de la destination finale de cet argent à visée humanitaire. Mauricette a proposé d'associer la ville de Chartres à un village dévasté et de consacrer une bonne partie de cette généreuse manne non pas seulement à la reconstruction, à la réparation, mais aussi et surtout à la prévention de ces phénomènes "naturels" dans l'océan Indien, auxquels les développements économiques agressifs, la déstabilisation industrielle des écosystèmes, notamment de la mangrove, ont probablement largement contribué.

"La démocratie se résume à une fonction". Un dialogue de sourds s'est instauré entre Philippe Méry (EC) et le maire sur la réforme de la représentation au sein de la communauté de l'agglomération chartraine (voir par ailleurs). Il s'agirait, non pas d'un calcul politique au cas où le conseil municipal de Lucé serait dissout (et donc de la sauvegarde de la présidence jipégienne), mais de "transparence, d'équité, de démocratie" (si, si j'vous jure !). Même que pour notre informaticien de maire, "la démocratie se résume à une fonction". Affine, JP, affine. Celle de maire ? On est bien d'accord : la fonction publique est nécessaire à la démocratie… et réciproquement.

Philip Lafeuil

Communauté d'agglo

Pour un vote par tête ET par commune

Au temps où Lemoine était le seigneur de la Communauté d'agglo, les sièges entre les sept communes membres avaient été répartis à la bonne franquette, au petit bonheur la chance, autour d'une bonne table entre bons et presque copains, mais en l'absence d'une règle mathématique équitable et surtout démocratique.

Même si l'on sait que le motif de cette deuxième tentative gorgienne de réforme (la première avait été organisée fin 2002-début 2003, et avait capoté à cause de Morland à Lucé) est inspiré par des considérations bassement politiciennes (à cause des ennuis de …Morland), le projet a au moins le mérite de vouloir établir une clef de répartition précise entre les communes.

Hélas, la proposition jipégienne est trop déséquilibrée pour être acceptable, vu qu'elle offre la majorité communautaire aux intérêts particuliers des seules grosses communes, cependant qu'elle écrabouille les petites. Lorsque la gauche reviendra au pouvoir, il faudra qu'elle réforme cette réforme, par exemple : une délibération communautaire serait adoptée seulement si elle recueillait la majorité absolue, par tête **ET** par commune (50% des communes plus une). A seule fin de réhabiliter le principe de solidarité intercommunale.

G.L.

Zoom arrière

Energies Citoyennes a cinq ans

Le 10 février 2000, en la salle Victor-Hugo de Mainvilliers, naissait officiellement *Energies Citoyennes*. Revue de presse de l'époque.

« Ils sont sept, citoyens engagés à Chartres et fiers de l'être. Membres du PS (Gérard Leray, Bernard Monguillon, Françoise Le Guillou), des Verts (Philippe Méry) ou investis dans des associations (Jean-Luc Demortier, Muriel Le Dévéhat, Chantal Vinet), leur volonté est de donner une nouvelle image de la politique. Comment ? En redonnant la parole au citoyen». (*L'Echo* du 7 février 2000).

«"Quelque chose ne va pas dans notre démocratie. Le champ d'action des gens et celui des politiques ne se rencontrent presque jamais. C'est tragique. Essayons de changer cela". Voilà ce que se disent depuis la fin de l'été sept citoyens chartrains (…) Jeudi, ils créeront une association dont le nom n'est pas encore décidé. Mais son objectif est clair : **réfléchir et agir à gauche pour le présent et l'avenir de l'agglomération chartraine dans le perspective des prochaines échéances électorales**. Ils n'excluent pas, si leur association grandit et monte des projets, de former une liste en vue des élections municipales à Chartres en 2001. Mais ils revendiquent avant tout une démarche citoyenne, pour comprendre et faire comprendre la vie politique qu'ils considèrent sclérosée par les "professionnels de la politique." (…) Personne parmi eux, toutefois, ne garantit que les partis en question, et notamment le PS au pouvoir à Chartres depuis plus de vingt ans, ne prendra pas ombrage de l'initiative». (*La Rep'* du 7 février 2000).

«Une trentaine de personnes a assisté jeudi soir à l'assemblée générale constituante de l'association Energies Citoyennes. Cette association, dont le nom a été validé lors de l'assemblée, veut comprendre et faire comprendre la politique et ses enjeux. "Le pari, c'est d'intéresser les gens qui ne se reconnaissent pas dans les structures politiques actuelles ; mais aussi de créer un lien entre la base et les dites structures"…» (*La Rep'* du 12 février 2000).

«Nombre de spectateurs présents ce soir-là se sont vite transformés en acteurs passionnés, concernés par le projet et un conseil d'administration composé de 12 membres a été élu. (…). Il faut maintenant mettre en place les différents outils destinés à se faire connaître et à susciter la réflexion politique espérée…» (*L'Echo* du 12 février 2000).

http://www.energies-citoyennes28.org

⇒**Laurans, simple flic.** Le délinquant-maire-conseiller général-président Morland a transformé en CDI l'emploi de recouvreur de créances qu'exerce son adjoint municipal Olivier Laurans à l'OPAC depuis l'automne 2003. Tiens, les mauvais payeurs rigolent… Pourquoi ?

⇒**Joly, ce furoncle fessier.** Dans sa décision en date du 11 janvier 2005, le tribunal administratif d'Orléans a autorisé le citoyen Claude Joly à se substituer au conseil municipal de Lucé pour demander en justice réparation du préjudice - au moins moral - subi par les Lucéens dans l'affaire des prises illégales d'intérêts pour laquelle Morland a été condamné le 11 octobre dernier.

⇒**Plutôt Morland que la gauche.** Jeudi 20 janvier, au moment où la fonction publique manifestait dans la rue, une réunion très discrète avec plusieurs ténors euréliens de l'UMP et de l'UDF s'est tenue au siège du conseil général d'Eure-et-Loir, place Châtelet, pour tenter de raccommoder - même en apparence, qu'importe ! - Jacques Morland et Isabelle Diveki. Tout ce beau monde préfère couvrir la chienlit morlandesque plutôt que l'abandon de la majorité à la gauche.

⇒**Apolitique.** Morland fait des émules. Aux dernières nouvelles, Frédéric Teboul qui veut se présenter aux prochaines municipales à Lucé, conduirait une liste «apolitique», comprenant des gens de droite, afin de ratisser large. Pas mal pour un ancien encarté au parti socialiste…

⇒**Shérif.** Daniel Guéret, le shérif de l'agglo, est un limier hors pair qui consacre beaucoup de temps à pourchasser les délinquants. Lundi 24 janvier, son flair l'a naturellement mené jusqu'au centre culturel Edmond-Desouches où Morland adressait ses vœux de finir comme lui au bagne de Cayenne aux forces vives et aux associations lucéennes. Mais alors qu'il s'apprêtait à menotter le hors-la-loi, le représentant de l'Ordre a vu Dominique Passavy et Jean-Claude Maini se jeter à ses pieds en criant : «grâce pour notre maître !». Du coup, le shérif s'est effondré d'émotion et a promis de plaider en haut lieu la cause du banni…

⇒**Filon épuisé.** Le 12 janvier dernier, Morland est ressorti blême du tribunal de commerce de Chartres. Le dépôt de bilan de son ancienne société l'Imprimerie Morland (il avait vendu le fonds de commerce à deux de ses salariés en août 2002 mais conservé la propriété des murs) signifie qu'il ne peut plus toucher les loyers…

⇒**Merci qui ?** Début décembre 2004, *L'Aiguillon* avait révélé que le site Internet de la ville de Lucé n'était même pas déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'erreur a été réparée depuis la mise à jour du 5 janvier 2005. D'ici à ce que le juriste urbain et le maître de la toile municipale nous adressent un courrier de remerciements…

Si c'est un homme. Alors que le monde entier commémorait le 27 janvier le soixantième anniversaire de la libération du camp d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau, le maire de Lucé n'a rien dit, lors du CM de ce jour-là, sur la nécessité de consolider le rempart contre les barbaries, préférant batifoler à huis clos avec les élus du Front National…

⇒**SDF.** A cause de ses magouilles, Morland s'est vu signifier par l'administration fiscale un redressement de 330.000 euros, sans les pénalités... Bah, l'homme a de la ressource, en témoignent ses propriétés immobilières et foncières à Paris, en Eure-et-Loir, dans le Loir-et-Cher, dans l'Hérault, en Touraine, et aussi cette belle résidence près de Malaga en Espagne…

⇒**Les deux frères.** Dans son édition du 31 janvier, *La Rep'* cogne sur le pharmacien Xavier Nicolas, également conseiller général et maire UMP de Senonches : «des facturations fictives d'oxygénothérapie, une utilisation abusive de la procédure de tiers-payant et le non-respect de manière répétée, et en dépit de nombreux avertissements, de règles concernant les délivrances et renouvellement de médicaments». Du coup, Morland se sent moins seul. D'autant que ces deux-là sont côte à côte sur le trombinoscope officiel du Conseil Général.

«Ça ne nous regarde pas !»

A Lucé, mieux vaut être riche et en bonne santé que malade, pauvre, agressé, blessé, abandonné aux urgences de l'hosto, sans chaleur humaine. La pire des situations dans ce bas monde. Samedi 22 janvier, en fin d'après-midi, Madame Raymonde Flamarens, 74 ans, résidente au foyer Langlet, est victime d'une agression sauvage, un vol à l'arraché, dans le quartier des Arcades. Traumatisée, épaule fracturée, fémur cassé, elle se retrouve seule pendant plusieurs jours à l'hôpital du Coudray.

Constat affligeant : à Lucé, rien n'est prévu pour aider les victimes d'agression, aucune structure d'accueil, aucune intervention du CCAS local… Au cours de sa réunion du 26 janvier, j'interpelle le conseil d'administration du CCAS à ce sujet, en présence du maire. «Ça ne nous regarde pas !» déclare la présidente de l'association du Temps Libre. Morland est d'accord avec elle. J'ai envie de vomir. L'on préfère les récréations festives, où trônent les pique-assiettes, au lieu d'aider son prochain. Un collègue conseiller, écœuré lui aussi, me glisse à la sortie : «C'est devenu la jungle».

Claude Joly

CM de Lucé (27-01-05)

Jacques et Philippe sont sur le même bateau, Jacques tombe à l'eau…

Avant le début du Conseil, le ton est donné : Jacques Morland s'entretient avec Philippe Loiseau, son cousin du Front National, le prend même par l'épaule. Triste spectacle… Puis, à l'entame des débats, le chef du groupe FN demande à frère Jacques le huis clos pour la délibération 24, qui propose de retirer à Isabelle Diveki son poste d'adjoint. Ensuite, les délibérations sont enchaînées à toute vitesse.

La "majorité" morlandesque vote comme un seul homme, motivée par l'augmentation des indemnités au programme un peu plus tard. Arrive la délibération 24. Le FN confirme sa demande de huis clos. Le vote soumis au Conseil est sans appel, le public doit quitter les lieux, y compris la presse (surtout elle…).

Pour accélérer le départ du public, Morland fait intervenir sa police municipale, que les Lucéens subventionnent à grand frais, qui pousse le public dans le hall d'honneur de la mairie avec des commentaires à la limite du correct. Le groupe *Lucé Démocratie Plurielle* s'offusque, tempête et quitte la salle.

Une fois la porte du Conseil refermée, il n'est plus question de retirer le poste d'adjointe à la dissidente, pour peu qu'elle vote dans le même sens que les autres et qu'elle s'abstienne de causer à la presse. Quant à lui redonner ses délégations, on verra plus tard, si elle se comporte comme une bonne petite adjointe docile.

Et la démagogie continue : le vote de la modification de la répartition des sièges à *Chartres Métropole* est une formalité (Qui se souvient que Morland avait provoqué l'enterrement d'un précédent projet il y a deux ans ?), comme celui sur la hausse des indemnité des adjoints, et hop !…

Jean Balance

Horoscope 2005

L'*Aiguillon* s'est offert les services d'une astrologue pour devenir (enfin !) un journal comme les autres et avoir sa rubrique astrologique.

Vous êtes né le 20 juin 1934 :

Vous êtes Gémeaux : un signe double. Cette dualité vous sert (vous votez à droite et à gauche). Pour vous, 2005 est placé sous le signe de Pluton (porteur de changement) avec le passage de Jupiter (chance) en fin d'année. Une année propice pour faire un bilan et prendre une nouvelle direction. Des événements qui pourraient être difficiles (crise, changements perturbants, séparations, condamnation) mais avec l'aide de Pluton vous pourrez en profiter pour engager une mutation. Vous aurez envie de faire peau neuve, de progresser dans la connaissance de vous-même. Restez lucide coté relations et ne comptez que sur vous.

Vous êtes né le 4 juillet 1943 :

Vous êtes Cancer (les Lucéens s'en sont rendu compte). Pour vous, 2005 est placé sous le signe de Saturne (authenticité). Une année très agitée : des événements imprévus entraîneront des dépenses exceptionnelles. Les relations avec vos collaborateurs se dégradent et risquent d'entraîner des litiges et des soucis juridico-administratifs. Vous aurez besoin de beaucoup d'énergie pour faire face car c'est la fin d'une période.

Vous êtes né le 3 août 1953 :

Vous êtes Lion : vous foncez tête baissée (votre crâne le montre). Pour vous, 2005 est placé sous le signe de Neptune (expansion) et Jupiter (chance). Cette conjonction est porteuse de succès ou d'échecs retentissants. Méfiez-vous de l'influence trompeuse de Neptune. Vous êtes impatient mais les circonstances freinent votre progression et les obstacles se multiplient. Faites le tri dans vos relations et ayez une vue sélective des priorités : prenez des décisions drastiques, certains renoncements s'imposent.

Mélusine Enfaillite

La vraie fausse interview de Gratien Vergnes

«Je fiche une trouille terrible à Morland»

Dans une récente publication militante, Gratien Vergnes et ses amis de la gauche plurielle lucéenne affirment qu'ils sont à l'origine des ennuis judiciaires de Jacques Morland. Entretien fictif avec celui qui fait trembler le pouvoir municipal.

- Gratien, vous permettez qu'on se tutoie ?
- Si vous voulez…
- Le bulletin n°2 *Ecoute, voir - Lucé*, que tu viens de sortir au nom du groupe *Lucé Démocratie Plurielle*, quelle œuvre magistrale, un vrai boulot de titan !
- Je trouve même que vous êtes en dessous de la vérité. Celui qui pourrait faire mieux n'est pas encore né…
- Ah bon… Euh, dedans, on apprend que c'est grâce à toi que Jacques Morland a été condamné pour prises illégales d'intérêts… Tu peux nous raconter ?
- C'est fort simple : en tant qu'ancien de la DGSE, j'ai gardé des contacts… Dans le sous-sol de mon pavillon, je dispose d'un central vidéo de 124 écrans, qui exploite les images des dix-huit satellites espions placés en orbite géostationnaire au-dessus de Lucé et de Choue (ndlr : la résidence privée de Morland dans le Loir-et-Cher). Sans parler du réseau d'écoutes de Langley (ndlr : le siège de la CIA) avec lequel je suis connecté, qui m'informe depuis quinze ans sur les moindres faits et gestes de Morland. Eh oui, quinze ans que je le marque à la culotte ! Ça vous en bouche un coin… Bref, grâce à cet arsenal technologique, ça a été un jeu d'enfant de le confondre. Quant à la récupération des preuves de ses malversations, il m'a suffit d'organiser incognito deux ou trois opérations commandos dans ses différentes planques pour finalement réussir à le livrer pieds et mains liés à la justice de mon pays… L'un des plus beaux coups de ma carrière…
- Pourtant, *L'Aiguillon*…
- *L'Aiguillon* ? Qu'est-ce que c'est qu'ça ? Le nom d'une taupe ? Jamais entendu parlé… Attention mon petit bonhomme (ndlr : il s'énerve et tape du poing sur la table)… Faudrait pas essayer de me doubler ! J'en connais qui ont fini dans le béton pour moins que ça…
- Non, tu… vous seriez cap…
- (Il n'écoute pas) La meilleure preuve que Morland est mort de trouille à cause de moi : pas plus tard qu'hier, alors que je faisais ma ballade quotidienne dans les services de la mairie pour remonter le moral des troupes, je l'ai aperçu au bout d'un couloir en train de discuter avec sa collaboratrice Passavy. En me voyant, elle a poussé un cri d'horreur, a ouvert une fenêtre et s'est jetée la tête la première dans le vide… Morland, lui, est resté sur place, complètement tétanisé. Quand j'ai avancé vers lui, il s'est mis à gratter frénétiquement la tapisserie comme s'il voulait la décoller pour se glisser entre elle et le mur. Quand je suis arrivé à sa hauteur, il était devenu liquide…
- D'accord, mais…
- Et puis, c'est pas vous qui vous coltinez les quinze coups de fil en moyenne par jour du SRPJ d'Orléans, plus ceux de la brigade interrégionale des enquêtes fiscales ! C'est pas vous que la juge d'instruction d'Alençon et les proc' de la Rép' de Chartres et de Châteauroux harcèlent jusqu'au bout de la nuit pour demander et obtenir toujours plus d'infos sur les autres magouilles fiscales et financières de Morland ! Sans parler du contact permanent avec les RG. Encore heureux que je peux me contenter de cent minutes de sommeil par 24 heures...
- Pas possible !…
- Vous savez, quand on a été le garde du corps de Fidel Castro, quand on a été la doublure de Neil Armstrong pour la mission Apollo 11 en juillet 1969, quand on a sauté sur Kolwezi, quand on a été celui qui a appris à se servir des missiles américains Stinger aux moudjahiddin du commandant Massoud pendant l'occupation soviétique de l'Afghanistan, quand on a fait partie en février 1991 de la première vague d'assaut des commandos SAS dans le dos des troupes de Saddam à la frontière du Koweït et de l'Irak, après, on voit la vie sous un angle zen. Et je suis certain que mes trois principaux lieutenants (ndlr : Xavier Roux, Emmanuel Lecomte et Jacques Legrand), qui ont slalomé comme moi entre les mêmes balles sur tous les champs de bataille de ces vingt dernières années, ne pensent pas autrement…
- Bon sang Monsieur Gratien, si j'avais su… Alors là, respect ! Quelle vie ! Vous n'avez pas de regrets au moins ?

Oh que si ! En 1967, dans la jungle bolivienne, je suis arrivé cinq minutes trop tard pour empêcher l'exécution d'Ernesto Guevara, mon ami, mon frère... Et le 31 août 1997, j'étais dans la Mercedes avec Diana qui tentait d'échapper aux paparazzis… J'ai réussi à m'éjecter seulement trois secondes avant le choc contre le pilier dans le tunnel du pont de l'Alma. Il ne m'en a manquée qu'une pour empoigner la princesse et la sauver aussi…

(Interview réalisée par George Smiley)

Le mois prochain : une interview exceptionnelle de Jacques Morland, depuis sa résidence au Luxembourg.

http://www.energies-citoyennes28.org

Cuisine scolaire : interview de Jean-Jacques Chatel, maire de Mainvilliers

«Mainvilliers n'accepte pas n'importe quelle tambouille»

Il y a encore quelques mois dans l'agglomération chartraine, existaient deux grosses structures publiques de cuisine industrielle : l'une gérée par le Syndicat Intercommunal de la Cuisine Centrale du Bois d'Arêt (SICCBA), l'autre, gérée par la ville de Chartres, située route de Sours. Un doublon regrettable au regard de la sous utilisation des équipements de la Cuisine Centrale chartraine. D'où l'idée de rationaliser les investissements en ne conservant qu'une seule structure, la plus moderne, celle de Chartres. Mais l'idée que Chartres pourrait désormais imposer sa loi ne plait pas forcément à tout le monde. Interview du premier magistrat de Mainvilliers.

Fin 2004, le conseil municipal de Mainvilliers a décidé à l'unanimité de sortir du Syndicat Intercommunal de la Cuisine Centrale du Bois d'Arêt. Quelle est la mission du SICCBA ? Quelles communes en font partie ?

La demande de sortie du SICCBA par le conseil municipal de Mainvilliers date du 23 juin 2004. Nous faisions partie de ce syndicat intercommunal depuis septembre 2000. Les autres communes adhérentes sont : Barjouville, Berchères-les-Pierres, Champhol, Coltainville, Corancez, Gasville, Jouy, Le Coudray, Luisant, Morancez, Nogent-le-Phaye, Sours, Ver-les-Chartres. Ce syndicat, créé en 1983, s'était donné pour mission de «construire et gérer une cuisine centrale pour les écoles publiques primaires et maternelles des communes adhérentes en collaboration avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public 28 (ADPEP)».

Quelles raisons ont motivé le retrait de Mainvilliers ?

Fin 2003, nous avons appris que :

- le SICCBA (ndlr : présidé par le maire de Nogent-le-Phaye) reprochait à l'ADPEP sa gestion de la cuisine,
- la ville de Chartres était prête à adhérer au syndicat* et à mettre à disposition sa propre cuisine pour confectionner tous les repas,
- le service traiteur de l'hôtel-restaurant chartrain du *Grand Monarque* était intéressé par l'achat des locaux de la cuisine du SICCBA,
- l'ADPEP ne souhaitait plus gérer la cuisine du SICCBA.

Tout semblait donc déjà décidé entre la ville de Chartres et quelques responsables du SICCBA… Une étude financière était cependant envisagée. Nous avons souhaité et obtenu que soient examinés tous les aspects d'une restauration collective par un cabinet que nous avons proposé. L'auteur de l'étude (qui m'a dit avoir été fortement incité à orienter celle-ci dans la direction pré choisie) a présenté son rapport en comité syndical comme il estimait devoir le faire ; on l'a remercié au bout d'une demi heure sans débat … Comme la perspective de confection des repas dans une structure de taille importante ne nous satisfaisait pas, le conseil municipal, à l'unanimité, a choisi de demander sa sortie du SICCBA (alors que l'adhésion n'avait été votée que par 17 élus mainvillois sur 27 présents lors du conseil municipal de mars 2000).

Avez-vous subi des pressions pour vous dissuader de partir ?

Les discussions avec les responsables du SICCBA ont été difficiles au début. La préfecture a joué un rôle de «médiateur-arbitre». Ensuite, le comité syndical (composé de deux représentants de chaque commune adhérente) a voté à l'unanimité notre sortie. Enfin, les conseils municipaux ont délibéré ; ils furent tous favorables à deux exceptions près : Jouy (dont le maire est le suppléant du député-maire de Chartres) et Coltainville. Dans l'absolu, pour empêcher notre départ, il aurait fallu cinq votes défavorables (un tiers des 14 communes).

Quel système de substitution avez-vous choisi ?

Nous avons choisi de faire un appel d'offres avec un cahier des charges très encadré afin d'obliger l'entreprise retenue à respecter nos choix en terme d'équilibre alimentaire, de qualité des produits et cela pour une durée de quatre ans. Suivant notre degré de satisfaction, nous reconduirons cette solution ou en rechercherons une autre (par exemple, celle de la construction de notre propre cuisine centrale).

A votre avis, d'autres communes pourraient-elles suivre votre exemple ?

Ce n'est pas à moi d'annoncer le départ de telle ou telle commune. Par contre, je sais que les propositions actuelles de la ville de Chartres ne sont plus celles annoncées début 2004. En particulier, un nouveau syndicat** serait créé où la ville de Chartres aurait à elle seule la majorité… Et je sais que cela ne convient pas à toutes les communes…

* La ville de Chartres a demandé son adhésion au SICCBA à compter du 1er janvier 2005. Mais l'accord n'ayant pas encore été trouvé avec le SICCBA, l'adhésion n'est pas effective. Il a donc fallu reconduire pour quelques mois la convention tripartite SICCBA-ville de Chartres-ADPEP qui devait prendre fin au 31 décembre 2004.

** Ce projet de «syndicat mixte ouvert» comprend la ville de Chartres, le CCAS de Chartres et le SICCBA…

(Interview réalisée grâce au réseau Internet)

Salauds de fonctionnaires !

Lu dans *Valeurs Actuelles* : «Député UMP d'Eure-et-Loire (sic !), Jean-Pierre Gorges a fait sensation lors d'une récente réunion organisée à l'Assemblée par l'association "Contribuables associés" sur le statut de la fonction publique. Un sujet sur lequel Gorges s'est montré particulièrement audacieux, proposant notamment d'appliquer en France les réformes libérales votées au Danemark et en Suisse. Au Danemark, a soutenu Gorges, la loi de décentralisation a permis de baisser le nombre des fonctionnaires à la fois dans la capitale et dans les régions. La Suisse, elle, a carrément supprimé (après référendum) le statut de la fonction publique : tous les personnels travaillant pour l'État travaillent désormais sous contrat privé. "Comme ils paraissent loin ces pays dont nous parlons !" a ironisé le député UMP». **Réactions ci-contre et ci-dessous.**

La Suisse n'existe pas !

La Suisse n'existe pas. Il n'y a pas d'Etat suisse. Il existe une confédération helvétique regroupant vingt-trois Etats (appelés cantons en français). Pendant longtemps, les seuls fonctionnaires "fédéraux" (de la confédération) ont été les douaniers et les employés des PTT. Les enseignants, policiers, magistrats et tous les autres fonctionnaires étaient des fonctionnaires "cantonaux". Les fonctionnaires des PTT ont perdu leur statut avec la libéralisation (création de Swisscom et La Poste suisse). Le référendum en question concerne uniquement les douaniers qui ont été rattachés aux cantons (et ne travaillent pas sous contrat privé) : il n'y a plus de fonctionnaires "fédéraux". Par contre, aucun Etat n'a supprimé le statut de fonctionnaire : les enseignants du public, les policiers, les douaniers et tous les autres fonctionnaires "cantonaux" existent toujours et ont toujours le statut de fonctionnaire (statut différent selon les cantons). Il est donc faux de dire que tous les fonctionnaires travaillant pour l'Etat travaillent sous contrat privé comme le dit le député UMP en question.

Jean-François Martin

Le prochain vote suffira…

Si ça continue, je vais demander l'asile politique à la Suisse. Même s'il faut devenir cantonnier. On en arrive à ne plus savoir ce que c'est un fonctionnaire. Surtout dans les réparties verbales évidemment toujours assassines. "Oui mais vous, vous foutez rien !" Hasardeuse assertion fondée sur quelles études sérieuses ? "Oui mais vous (les enseignants) zêtes toujours en vacances !". Eh, Ducon, tu viens avec moi en vacances pendant lesquelles je prépare ma classe la moitié du temps ?

Comme de toute évidence, on en vient inévitablement à s'échanger des noms d'oiseaux (voir ci-dessus), je crois qu'il faut établir un véritable argumentaire commercial pour vendre l'intérêt du service public (oui, je sais, ça fait très HEC ça). À commencer par demander aux détracteurs : "Un fonctionnaire c'est quoi ?" (à part, inutile s'entend : dépassons la puérilité).

Pour moi, un fonctionnaire n'est ni plus ni moins qu'un salarié. Un salarié de service public, dont le patron est l'État ou une collectivité territoriale. En tout cas, un salarié qui rend des services au public. Qui détermine ces services sinon l'employeur lui-même, c'est-à-dire l'État ou la collectivité territoriale ? Et qui est aux commandes de l'État ? Sinon des élus UMP qui décident donc de supprimer les services publics puisqu'ils ne rendraient plus de service au public. Mais cela ne les empêche pas de songer à privatiser ces mêmes services publics.

Alors rentables pour le privé, pas pour l'État ? Allons messieurs les libéraux, arrêtez de prendre les Français pour des veaux. Vous seriez donc de bons gestionnaires dans le privé et pas pour l'État ? Alors, qui ne rend pas service au public en France aujourd'hui ? Vous. Les seuls qui vivent aux crochets de l'État, ce sont les ministres, députés, sénateurs et maires UMP ! Par chance, une autorisation administrative de licenciement n'est pas nécessaire pour vous virer. Le prochain vote suffira.

Philip Lafeuil

Scoop

«Attention (cette fois-ci), les grévistes ne seront pas payés !»

Bien fait ! La veille de la série de journées de grève du 18 au 20 janvier, notre Premier Ministre s'est montré ferme, intraitable : jusque là, les fonctionnaires, ces privilégiés inutiles, se permettaient de paralyser le pays, prenant les usagers en otage, afin de réclamer encore plus de salaire, encore moins de travail, (en plus de leurs primes et autres 35 heures - voire 30 …). Tout ça aux frais du contribuable. M. Raffarin a serré ses petits poings et a dit : «ça suffit !»

Et la presse de rapporter sans rectifier, sans commenter. Et le bon peuple d'applaudir avant de vider son ballon de Côte… Il est comme ça, le bon peuple.

Bon, c'est bien joué. Bien joué et tordu : en sous-entendant que les grévistes ne seraient pas payés, le gouvernement jette ses propres agents en pâture au reste de la population. Et parallèlement, exerce une sournoise pression sur les candidats grévistes, leur rappelant que ça leur coûtera de l'argent…

Qu'en est-il de cette légende des jours de grève (toujours) payés ?

Personnellement fonctionnaire et syndiqué (CGT) depuis trente ans, je suis généralement gréviste lorsqu'il faut. Et il faut souvent, sinon, je me demande où nous en serions, tous, collectivement… Le paiement des jours de grève existe : il est exceptionnel, éventuel et partiel.

Lors de l'emballage final d'un conflit, si celui-ci est victorieux, c'est logique de considérer que, puisque la grève se justifiait et que la revendication concernait tout le monde, les grévistes n'ont pas à être de leur poche et, dans le protocole final, il est fait mention de l'éventuel non prélèvement d'une partie des jours de grève. Ça peut marcher, mais c'est de plus en plus rare. Question de rapport de forces. Plus généralement, on soulage en étalant les prélèvements, en organisant une collecte de solidarité auprès des non grévistes, en sollicitant la trésorerie du syndicat pour les plus touchés…

Il est aussi arrivé que l'Administration ferme elle-même les yeux sur les jours de grève, histoire de minimiser un mouvement social, et que les syndiqués en arrivent à réclamer le prélèvement ! Voilà la réalité.

Dimitri Keltchewsky

L'Aiguillon

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay
28000 Chartres

Ils ont bossé pour L'Aiguillon 49 : Marie Tournelle, Gérard Leray, Alain Patelin, Mélusine Enfaillite, Le shérif de Nottingham, Yves Terrades, Philip Lafeuil, Claude Joly, Jean Balance, Elisabeth et Denys Calu, Dimitri Keltchewsky, Dominique Chéron, Mauricette Girard, Marcel Maguet, Chantal Vinet, Gratien Vergnes, Jean-François Martin, George Smiley, Jean-Jacques Chatel et Claude Trébuchet.

Pour contacter L'Aiguillon : ***aiguillon.info@free.fr***

Points de vente fixes

A Mainvilliers : **le Jourdan** (rue de la République).
A Lucé : **le Cosmos** (place des Arcades) et **le Tabac-Presse du Vieux-Puits**.
A Chartres : **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), **la Civette** (place du Cygne), **le Floribar** (rue de la Clouterie), **le Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy), **le Jeanne d'Arc** (place Jeanne d'Arc).
Et bien sûr, chaque samedi, sur **le marché de la place Billard**.

Je m'abonne ! J'adhère !

° **Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 nos/an), frais de port inclus.**
° **J'adhère à EC pour 8€**
° **Je m'abonne et adhère pour un total de 20€**
(règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom : ……
Adresse : ……
……

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres

http://www.energies-citoyennes28.org

Budget Sarkozy : donner plus à ceux qui ont beaucoup !

Electoralisme et démagogie sont les deux mamelles du budget laissé par Nicolas Sarkozy. Par un habile tour de passe-passe, il aura réussi à concilier «gros» cadeaux fiscaux et déficit budgétaire tout en faisant croire qu'il est un bon gestionnaire.

Prenons par exemple la baisse des droits de succession inscrite au premier rang du chapitre «Agir pour la justice sociale» (!) du budget 2005. Ce cadeau fiscal, qu'il a habilement mais faussement, justifié en clamant qu'il était destiné aux classes moyennes, bénéficiera en fait aux contribuables les plus riches. Ainsi, une famille de deux enfants économisera 400 € si elle hérite de 100.000 € et 11.600 €, si elle hérite de plus de 200.000 €. Or, moins de 10% des successions concernent un patrimoine supérieur à 200.000 € …

Ce cadeau aux gros patrimoines coûtera à l'Etat environ 600 millions d'euros par an de manque à gagner. A peu près le montant total des fonds alloués par l'Etat au logement social ou la somme nécessaire pour réduire de cinq le nombre d'élèves par classe primaire en Zone d'Enseignement Prioritaire (ZEP). Les choix de Nicolas Sarkozy sont clairs !

Il en est de même pour la réduction d'impôt sur le revenu pour emploi à domicile. Cette disposition fiscale permet de diminuer le montant de l'impôt payé d'une partie du salaire des employés de maison. Cela revient à faire payer par l'ensemble des contribuables une partie du salaire des employés de maison.

Dans le budget 2005, le plafond de dépense défiscalisable pour un employé de maison, une baby-sitter ou un jardinier passera de 10.000 € à 15.000 €. La moitié de cette somme (7.500 €) pourra être déduite directement de l'impôt sur le revenu. Le Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI) a ainsi calculé qu'un couple avec deux enfants, disposant de 75.000 € annuels de revenus (40.000 francs par mois) ne payera plus d'impôts. En revanche, leur employée (13.100 € de revenus annuels) en paiera. Encore mieux, notre heureux couple bénéficiera des services à temps plein d'une domestique pour seulement 625 € par mois si ses enfants sont âgés de moins de six ans !

Seuls ceux qui ont un employé à temps plein, ou qui font travailler plusieurs personnes, bénéficieront de cette mesure. Toujours selon le SNUI, cela ne concerne donc que 60.000 ménages sur les 1.540.000 millions qui en bénéficient déjà. Cette mesure n'est en fait qu'une baisse déguisée de l'impôt pour les plus hauts revenus. Ceux qui doivent laisser leurs enfants à la crèche ou chez une gardienne, qui n'ont personne pour aller les chercher à la sortie de l'école et qui ne peuvent s'offrir les services d'une femme de ménage à temps plein ne bénéficieront pas des largesses du budget 2005.

Eux, en revanche, ils vont apprendre l'austérité ! Le 17 juillet dernier, le gouvernement a revu à la baisse les aides personnelles au logement en durcissant les conditions d'accès. Ainsi la déductibilité des frais de garde d'enfant a été supprimée, le délai de carence pour les chômeurs a été allongé et le seuil à partir duquel sont versées les allocations logements est passé de 15 € à 24 € mensuels. Cette dernière mesure «va coûter 288 € par an aux familles de condition modeste», alerte la Confédération Nationale du Logement. La CFDT précise que «l'Etat se paie 49 millions d'économie, dites de gestion, sur le dos des allocataires les plus pauvres». Le camarade Sarko a tout compris : faire payer les pauvres pour donner aux riches, c'est ça **la réduction** de la fracture sociale !

Le shérif de Nottingham

Solidarité chérie

Après une journée de congrès syndical à Paris, je me rends à la gare Montparnasse pour retourner dans ma Beauce natale. Je cours et chope un train archi-bondé. Nous sommes tous debout tassés les uns contre les autres. Après 30 minutes d'attente, la voix du haut-parleur nous annonce que suite à l'agression d'un contrôleur un mouvement de grève provoque la suppression de notre train. On nous demande donc de changer de quai et de train. Mes nouvelles voisines discutent. Elles sont allées se renseigner : il s'agit d'une femme contrôleur qui a été violée ; elle était seule dans le train au moment des faits. La revendication des agents SNCF demandant au minimum deux contrôleurs par train me semble légitime. Nous attendons toujours et mes voisines discutent. Et là, ce que j'entends m'afflige, les trois cinquantenaires à l'air débonnaires s'emportent : «…et alors même si elle s'est faite violée, ce n'est pas notre problème, c'est le sien et celui de la police…». Soixante ans après la découverte de l'existence des camps d'extermination, des Français n'ont toujours rien compris au devoir de solidarité.

Dominique Chéron

Chronique

«Momo» au vert

Depuis la mi-décembre, Mauricette Girard, la troisième élue *Energies Citoyennes* du conseil municipal de Chartres, s'est installée dans une vieille ferme au fin fond du Perche. Avec deux amis, elle projette de construire un lieu de vie écologique. «Momo» raconte.

Le 17 décembre 2004, j'ai emménagé dans ma caravane et son auvent, bien abrités sous la grange. Dehors, c'est la tempête. Le vent se glisse sous les tuiles et fait le ménage. La bâtisse est solide. Ah ! Ce sentiment à la fois de communion avec les éléments naturels, mais aussi de protection, me fait revivre, me ressource et m'apporte une sorte de plénitude. J'ai été gâtée par les jours qui ont suivi : la période de froid m'a fait découvrir que le gaz butane n'aime pas le gel, et du coup fonctionne mal. Alors j'ai pallié par plusieurs couches de pulls et vestes polaires que les amis m'ont refilées. Je récupère et je recycle ! L'humidité du brouillard m'incite à rester au chaud, dans mon petit cocon, avec les livres en attente de ces moments-là.

Et sans sentiment de culpabilité, je m'accorde quelques heures par jour de lecture. J'ai ainsi avalé la saga mérovingienne de Cavanna, du «Hun blond» aux «Reines Rouges». J'en sais un peu plus sur l'invasion d'Attila, sur la cruauté de Clovis et les rivalités des deux reines Frédégonde et Brunehaut. L'histoire vue à travers l'écriture de l'auteur, c'est truculent et redoutable. Le goût du pouvoir, l'appropriation des richesses et leurs dégâts collatéraux semblent toujours d'actualité dans nos pays dits civilisés, à l'échelle mondiale.

Voilà, je m'adapte au temps météorologique et au temps qui passe. Ma vie au quotidien redonne du sens à tous mes gestes. Maintenant j'ai une bonne raison pour recycler mes épluchures de légumes et de fruits. Je prépare mon compost en vue du futur jardin potager que Dany et moi allons créer au printemps prochain. Avoir des principes écologiques, c'est bien ; les mettre en pratique, c'est mieux.

Les chevaux s'ébrouent dans l'écurie derrière le mur de la grange. Les coqs d'aujourd'hui font la grasse matinée et ne s'égosillent que vers 9 heures. La nuit, les souris grignotent mes céréales. Elles exagèrent ! Je vais apprivoiser les cinq chats des fermiers voisins ; comme ça, ils pourront jouer «au chat et à la souris…». La vie est là, présente. Il suffit de prendre le temps d'être à l'écoute. Dany, Jean-Luc et moi, nous voulons créer un lieu de vie écologique pour nous et pour nous prouver qu'un autre monde est possible. Nous ne sommes pas pressés. Le vital est assuré. Nous allons le construire pas à pas. Nous l'avons rêvé. Nous allons le concrétiser. Régulièrement, dans *L'Aiguillon*, je vous raconterai une petite tranche de vie si le cœur vous en dit, en toute simplicité…
A suivre…

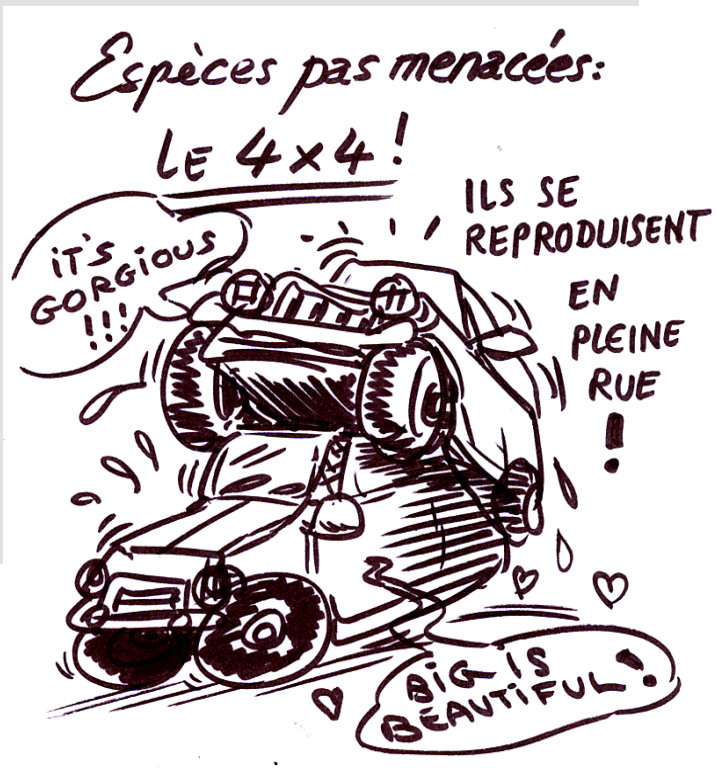

Humeurs

Association de malfaiteurs. Patrice Gélard, un sénateur UMP, a déposé le mois dernier sur le bureau de la Chambre Haute, une proposition de loi constitutionnelle qui suggère qu'un ancien président de la République devienne membre de droit du Sénat, donc parlementaire à vie, bénéficiant de l'immunité que lui accorde l'article 26 de la Constitution. Cette immunité relative interdit qu'un membre du Parlement puisse «faire l'objet, en matière criminelle ou correctionnelle, d'une arrestation ou de toute autre mesure privative ou restrictive de liberté» en l'absence de l'autorisation du bureau de l'assemblée dont il fait partie. Le président du Conseil Constitutionnel, Pierre Mazeaud, un proche du président de la République serait sur la «même longueur d'ondes», dixit le journal *Le Monde*. La manœuvre est grossière : elle vise évidemment à fabriquer un bouclier protecteur autour de Chirac contre les poursuites judiciaires (pour des malversations commises avant 1995) qui le guettent sitôt qu'il aura quitté l'Elysée.

Plus blanc que blanc : gris. Didier Julia, le député barbouze UMP de Seine-et-Marne, qui avait parasité la négociation de libération des deux journalistes, Christian Chesnot et Georges Malbrunot, otages en Irak pendant 124 jours fin 2004, n'a pas été sanctionné par son groupe parlementaire, au motif qu'il faut éviter le doublon avec la procédure judiciaire dont il serait l'objet. Mais comme cette dernière est déjà enterrée avant même d'avoir été ouverte…

Démocratiquement contestable. Le Conseil d'Etat vient de donner un avis défavorable sur le projet de loi qui prévoit d'organiser les prochaines élections municipales après les sénatoriales. Pour la haute juridiction, il est démocratiquement contestable de faire élire des sénateurs par un collège électoral (composé à 95% d'élus municipaux élus en 2001, à l'occasion de scrutins largement gagnés par la droite !) dont le mandat viendrait à terme au cours des mois qui suivent. Et de proposer que les municipales se déroulent en septembre 2007 et les sénatoriales en mars 2008, et non l'inverse. Evidemment, le gouvernement, expert en magouilles électorales, est gêné aux entournures ; il se donne jusqu'à l'été (après le référendum sur le traité constitutionnel européen) pour prendre sa décision…

Socialisme et syndicalisme : même combat ? Elections professionnelles à la mairie de Paris : Bertrand Delanoë, maire PS, refuse de reconnaître la représentativité au **S**yndicat **U**nitaire des **P**ersonnels des **A**dministrations **P**arisiennes* l'empêchant ainsi de pouvoir se présenter au 1er tour. A contrario, Delanoë accorde la représentativité au Syndicat Indépendant des Agents Territoriaux de la Ville de Paris (SIAT-VP), un syndicat à droite, très à droite…

* Le SUPAP est adhérent au SNUCLIAS (Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales, de l'Intérieur et des Affaires Sociales), membre de la FSU depuis que celle-ci a décidé d'ouvrir son champ de syndicalisation à toute les fonctions publiques.

Partouze à 25 … (et plus si inféodalités)**.** Toi le soixanthuitattardé, l'écolochèvrophile du Larzac, le punkoïdnofuturiste, qui a fini par sombrer dans le conformisme néoconservateur de petit bourgeois, on te demande aujourd'hui de consentir à la partouze économique européenne. Pourquoi chercher à draper d'un linceul démocratique le traité constitutionnel européen qui ne fait, paraît-il, que rassembler les traités européens antérieurs ? Alors, père de famille, pour l'avenir de tes gosses, incite tes élus à faire œuvre de pédagogie en organisant des débats contradictoires, et exige d'eux qu'ils ne te vendent pas leur constitution comme un VRP européen réussirait à te fourguer sur le pas de ta porte, une *Democratia Universalis* en 12 volumes.

Le sentiment d'insécurité

Gare de Chartres, lundi 10 janvier 2005, j'attends mon train pour Nogent-le-Rotrou. Arrive un couple âgé, insolite, décalé. Ils tirent chacun un caddy chargé de choses hétéroclites, équipé pour pallier les aléas de la météo. Elle, la petite mémé, «Carmen Cru de Neuilly», sans vélo ni cageot, mène l'équipée, avec son petit couvre-chef plastifié, son petit manteau noir BC/BG et ses yeux pleins de malice. Lui, le pépé, tout sourire, plus typé clodo, suit d'un pas alerte. Ils s'installent dans le hall d'attente. Ils parlent à haute voix pour eux-mêmes mais aussi pour les spectateurs que nous sommes devenus :
- Ouh ! Le siège, il est froid.
- Et moi, j'ai pas d'culotte ! Ma robe…
La mémé sort de son caddy des gobelets, le pépé la boîte de chocolat en poudre. Où est la cuillère pour touiller ? Dans mon caddy, dans le tien ? Puis le thermos d'eau chaude complète la boisson réconfortante ! Je suis à deux mètres d'eux. Nos regards se croisent et invitent à la conversation, sur un ton badin :
- (Moi) Vous prenez le train ?
- Ah ! Non ! Avec les caddies, c'est pas pratique. Moi, j'vais bientôt voyager. Je m'suis renseigné. Avec la carte de 50 euros, j'irai à Paris, affirme le pépé bavard.
- Vous êtes bien équipés ! Vous avez le casse-croûte ?
- Ah ! Non ! C'est juste pour nous réchauffer.
Voilà, pour ces deux petits vieux, la gare est une halte dans leur promenade, un rendez-vous avec le rêve du voyage. La petite mémé suit, d'un regard qui en dit long, un jeune maghrébin qui traverse le hall :
- Avec ces zigottos, on n'est pas tranquille.
La magie a disparu. Ce ne sont pas des anges de Wim Wenders. J'avais cru ! Ils sont bien de ce monde. Sûr, ils ont la télé chez eux. Elle n'est pas encore miniaturisée dans leurs caddies.
Ah ! Le sentiment d'insécurité !

Mauricette Girard

Tchétchénie Lida Yusupova : contre les mauvais vents de la normalisation russe

Il est en Tchétchénie des gens discrètement héroïques, qui continuent d'incarner le principe des Droits de l'Homme, contre les mauvais vents de la normalisation russe. L'avocate Lida Yusupova, de passage à Paris en ce 6 février, membre de l'association *Memorial*, est de ceux-là. Elle revenait du Forum Social de Porto Alegre, où elle a constaté que l'on ignorait tout de son pays, de sa situation géographique et, à plus forte raison, de sa guerre, maintenant décennale. Une seule communication fut faite là-bas à ce sujet, par un certain Eric Aragon, de SUD/PTT, au nom du Convoi Syndical.

Silence, on persécute…

Elle ne parle que de faits concrets, d'événements avérés. Si les ratissages n'ont plus lieu, les forces d'occupation pratiquent désormais les «nettoyages par adresse», perpétrés par des hommes masqués : des personnes sont arrêtées en grand nombre mais, terrorisées, les familles n'osent porter plainte, préférant chercher leurs victimes par leurs propres canaux. En cas de révélation, elles minimisent toujours le rôle des forces de l'ordre qui, pourtant, exercent toutes sortes de pression, jusqu'à la torture, pour faire avouer les plus invraisemblables actes de terrorisme. C'est ainsi qu'a disparu le 20 janvier Makhmud Magomadov, juriste qui a porté devant la Cour européenne de Justice six cas d'exactions commis contre des civils. On est sans nouvelles de lui, même si sa femme a dû signer une reconnaissance de libération. (Notons que la Cour européenne, de son côté, met jusqu'à quatre ans pour instruire un dossier).

Les Russes prétendent que la guerre est finie, mais à Grozny, les soldats ivres, de leurs blindés, tirent sur les enfants qui jouent (l'un d'entre eux, soigné à l'hôpital, repousse les peluches qu'on lui apporte et demande un fusil). Dans les villages de montagne, les fusillades font des morts par dizaines, comme à Chatoï ces 4 et 5 février.

Quand on interroge Lida sur les appels au cessez-le-feu de Maskhadov (le président tchétchène indépendantiste) ou les menaces de Bassaïev (un chef de la résistance armée), elle répond que l'on ne peut être sûr de rien quant à l'origine et à l'authenticité de ces déclarations, tant la manipulation et la propagande russes ont tout envahi. Les Russes ont gagné la bataille de l'information, aidés par la croisade anti-terroriste consécutive au 11 septembre, augmentée depuis la prise d'otages de Beslan.

Honte sur l'Etat français

Le récent voyage de Michel Barnier et de Michèle Alliot-Marie confirme l'opportunisme, voire le cynisme, de l'Etat français : qu'a besoin la Russie, deuxième industrie d'armement au monde, de coopération avec les Français pour construire un avion sans pilote et s'équiper de «gros hélicoptères», qui ont déjà bien assez terrorisé et décimé colonnes de civils en errance, villages tchétchènes, camps de réfugiés ? La diplomatie française ne concède plus, cette année, que le terme de «crise» en Tchétchénie, quand, l'an passé, Villepin osait celui de «guerre ouverte». Quant au ministère de l'Intérieur, il inquiète insidieusement le Comité Tchétchénie et les associations de soutien aux demandeurs d'asile…

Une telle coopération n'apparaît que plus odieuse en ces temps de commémoration de la Shoah : ce recueillement légitime, indispensable, sert de paravent au déni du génocide tchétchène, bien actuel. Si le terme paraît encore impropre ou disproportionné, qu'on lise Le Testament tchétchène, du chirurgien Khassan Baïev, acteur et témoin des deux guerres, qui vient d'être publié aux éditions Lattès.

Chantal Vinet

Note de lecture

Chahdortt Djavann,

Que pense Allah de l'Europe ?

Chahdortt Djavann, dans son dernier livre, *Que pense Allah de l'Europe ?* (NRF Gallimard, 2004), nous met en garde sur les visées **islamistes** en Europe. Celles-ci consistent à infiltrer nos démocraties et, sous couvert de liberté et de droit d'expression, à combattre les fondements de nos démocraties... c'est-à-dire nos libertés - surtout celle des femmes, et nos droits ! Cette écrivaine entame sa critique par l'utilisation que les fanatiques font d'Allah, **«divagations»**, précise-t-elle. Puis elle enchaîne par un rappel sur l'affaire du **voile**. Son précédent ouvrage, *Bas les voiles !,* analysait déjà les caractéristiques d'une vraie-fausse liberté qui aurait consisté à s'affubler de cette chose dans notre **Ecole républicaine**, mais aussi la naïveté de ceux des Occidentaux prétextant du respect des différences culturelles afin de soutenir ce supposé droit du port du voile...Quand l'intelligence se met au service de la bêtise, le dogmatisme est roi, président et mollah tout à la fois…

Chahdortt Djavann insiste sur le **système islamiste** qui veut à la fois s'imposer aux musulmans d'Europe et interdire toute ingérence de nos Républiques, à l'intérieur même de nos territoires, dans leur mode de fonctionnement. Et, dit-elle, l'école, l'éducation physique, la sexualité et le mariage, l'université, la pratique médicale, le service public sont ou seront tour à tour soumis à la pression islamiste en Europe. La stratégie cynique de ces individus ne manque pas toujours de finesse : quand, parfois, le droit européen leur permet de présenter la laïcité comme l'exception française, ils bondissent sur l'occasion pour suggérer une laïcité «ouverte»... C'est au nom du droit que les **adversaires du droit** s'expriment, annonce-t-elle alors.

Un aspect complémentaire du discours islamiste doit aussi être souligné : l'emploi «perversement naïf» des termes «liberté», «droit» et «démocratie». La **liberté d'obéir** à des fanatiques frustrés quand les innocentes jeunettes qui défilent librement chez nous croient revendiquer la liberté d'expression ! Le **droit d'être soumises** à des dogmes islamistes quand elles croient se référer aux droits fondamentaux de chacun ! La supposée démocratie, en réalité démagogie du mâle dominant, qui du haut de ses préjugés tenaces, tient à convaincre ses victimes du bien-fondé de son pouvoir, au prix d'un **mensonge** supplémentaire ! Il ne faut pas non plus oublier la genèse de l'islamisme ; la politique internationale cynique de l'Occident, depuis l'Iran des années 70, a largement contribué à son essor. Aujourd'hui, la misère de nos apatrides favorise la montée du sectarisme. Pour combattre ce fanatisme, l'auteur propose de préserver la sphère sociale, publique, des intrusions islamistes et de cantonner ce mouvement au cadre religieux, historique ou philosophique. La place d'Allah apparaît ainsi… déplacée.

Yves Terrades

Lemoine à la sauce Deschanel

Paul Deschanel (1855-1922) a fait toute sa carrière politique en Eure-et-Loir : député de la circonscription de Nogent-le-Rotrou (1881-1920), conseiller général du canton de La Loupe (1895-1922), président de la Chambre des députés (1898-1902 et 1912-1920). Il est un éphémère président de la République entre le 17 janvier et le 21 septembre 1920 : atteint de dépression mentale au point de tomber du train présidentiel dans la nuit du 23 au 24 mai, il est contraint de démissionner. Il compte sur l'Eure-et-Loir profonde pour faire son grand retour : le 9 janvier 1919, il est élu sénateur d'Eure-et-Loir mais est finalement emporté par une pleurésie le 28 avril 1922…

Il y a quelques semaines, Georges Lemoine s'est inscrit sur la liste électorale de la commune du Favril, dans le canton de Courville-sur-Eure, où il possède une belle propriété. En conséquence, son nom a été radié de la liste électorale de Chartres.

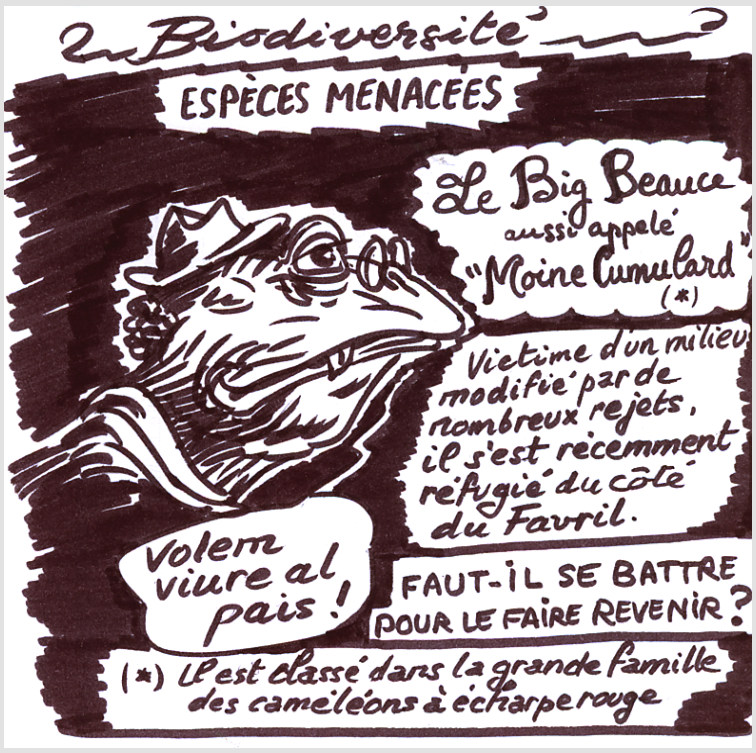

L'heure de la retraite aurait-elle enfin sonné ? Lemoine a-t-il abdiqué toute ambition de revenir semer la zizanie parmi la gauche eurélienne ? *L'Aiguillon* n'y croit pas. Au contraire, il pense avoir déchiffré la stratégie de l'ancien cumulard. Très certainement, l'homme a décidé de se mettre au vert non pas dans la perspective du référendum sur le traité constitutionnel, comme il l'a affirmé à *L'Echo* (19 janvier 2005), mais pour nourrir sa dernière ambition constructive : se faire élire au Sénat, fin 2007 ou début 2008. Car pour rafler ce nouveau mandat parlementaire de six ans, Lemoine, qui s'y connaît en sociologie politique, doit impérativement cultiver un statut de notable rural bien franchouillard - conservateur et hostile à la politique de Bruxelles - sous peine d'être balayé par le suffrage universel indirect.

Courant janvier, une élection municipale extraordinaire (suite à une dissolution prononcée en Conseil des ministres) s'est déroulée au Favril. *L'Aiguillon* s'est laissé dire que le résident secondaire Lemoine aurait été approché, tenté de faire partie de la nouvelle équipe, mais finalement empêché de se présenter à cause des délais trop courts pour changer de domiciliation électorale. Bah, il pourra toujours se rattraper lors du prochain renouvellement…

Au passage, Lemoine aspire sans doute à faire d'une pierre deux coups. En effet, Le Favril fait partie de la circonscription cantonale du socialiste Jacky Jaulneau, dont l'ancien seigneur de Chartres a juré de se venger parce que l'autre a réussi à l'écarter de la direction du groupe de gauche au Conseil Général d'Eure-et-Loir. Pour les élections cantonales de 2007-2008, le conseiller général-maire de Chuisnes se fait donc déjà du mauvais sang à l'idée que le néo-châtelain du Favril, idéalement positionné à vue de sa cible, puisse le flinguer par derrière.

Gérard Leray

La nouvelle gouvernance… à vue

Un décret, publié le 7 décembre 2004 au Journal Officiel par le ministère de l'Equipement, minore la sanction des petits excès de vitesse (de moins de 20 km/h) de 90 € à 45 €. Cette très impopulaire amende était l'objet d'un véritable lobbying de la part d'élus UMP parce qu'autant ruineuse pour l'automobiliste-électeur que pour la droite au pouvoir. Preuve d'une gouvernance dans le brouillard le plus total, il aura fallu plus de six mois pour faire appliquer une décision intelligente.

Raffarin avait annoncé le 6 mai 2004 l'adaptation de l'amende pour excès de vitesse à la proportionnalité de l'infraction, afin d'atteindre un objectif pédagogique louable (une sanction injuste occulte la compréhension de la faute commise) et combattre un effet pervers (condamné dès le premier km/h dépassé, la prochaine fois, je roulerai à la limite maximale du dépassement : plus 40 km/h !).

Le 7 juillet, notre si médiatique premier ministre présidait un comité ministériel de la sécurité routière qui recensait les nouvelles mesures. Pour un dépassement de moins de 20 km/h: 45 € au lieu de 90 € et création d'un délit de très grande vitesse pour lequel il faudra légiférer. Dans longtemps ?

La modernisation de la France est en route vous dit-on ? Croyez-le. C'est ce qui s'appelle une capitalisation d'effet d'annonce. Créez l'injustice. Laissez mijoter la colère. Attendez qu'elle frémisse (Attention : colère bouillue, pouvoir foutu !), puis rétablissez un semblant d'équité.

Aujourd'hui, les automobilistes remercient le gouvernement de moins les taxer même s'ils payent davantage qu'avant. Ce qui compte aujourd'hui n'est pas de gagner mais de perdre le moins possible. Finalement, le libéralisme ça a du bon ! Il aura au moins eu le mérite de réduire les taux de mortalité, de consommation d'énergie fossile et donc de CO^2 sur les routes. Fantastique ! On ne pourra pas reprocher à Raffarin d'avoir dépassé les limites de vitesse habituellement prêtées au train de sénateur.

Philip Lafeuil

http://www.energies-citoyennes28.org

Le mensonge Tchernobyl

(2ème partie)

Résumons-nous. Avril-mai 1986, dès les premiers jours suivant la catastrophe nucléaire, les pouvoirs publics, représentés par le SCPRI, organisme chargé de la protection en matière de radioactivité, se précipitent pour nier toute contamination du pays : le nuage de Tchernobyl n'aurait fait qu'effleurer notre hexagone… Aucune mesure de précaution n'était donc à prendre. Des cartes et des bilans chiffrés sont publiés dès le début afin de justifier ce diagnostic rassurant.

Ces données sont archi-fausses, révèlent des scientifiques indépendants : les chiffres réels sont des milliers de fois plus importants ! Ils créent la CRIIRAD, un labo indépendant de mesure de la radioactivité, et dénoncent le mensonge des pouvoirs publics ; ceux-ci savaient, n'ont pas agi comme ils en avaient le devoir, et persistent dans leur négation de la contamination.

Le mal est fait : c'est dans les premiers jours qu'il fallait intervenir pour empêcher que la chaîne alimentaire soit contaminée, dans les zones «arrosées» ! Mais tout n'est pas fini : d'une part, la contamination se poursuit (trente ans d'activité pour le Césium 137) ; d'autre part, l'évaluation de la contamination va faire l'objet d'un bras de fer prolongé entre le SCPRI et la CRIIRAD. D'aberrations scientifiques en tricheries diverses, de brouillages médiatiques en tentatives d'intimidation, l'Etat va constamment reculer pour ne rien céder. Dix ans après Tchernobyl, les contorsions vont se poursuivre.

Encore des bidouillage de chiffres

1996. Le dixième anniversaire de l'accident relance le débat. Face aux publications de la CRIIRAD sur la contamination des Alpes, les pouvoirs publics (l'IPSN : Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire) pondent deux rapports successifs. Le premier, en 1997, prétend établir «une première synthèse complète» sur le sujet. Il reprend les chiffres erronés et incohérents du SCPRI tout en gommant certaines données de base (gênantes ?). On reclasse les régions et les départements par ordre de gravité de la contamination en utilisant des moyennes qui n'ont, nous l'avons vu, aucun sens. En recyclant des chiffres faux, on accouche de nouvelles énormités… Par exemple, la Corse et les Alpes du sud, à l'évidence parmi les zones les plus contaminées, sont classées «moyennement» touchées. Le Gard, à l'inverse, est dans le rouge, alors qu'il a été épargné par les pluies, début mai 86.

En 1999, nouveau rapport de l'IPSN, rectifiant le précédent. Toujours sans explication ! Certaines régions sont réhabilitées, on garde des mesures locales tout en modifiant les moyennes, ou l'inverse. Ces incompatibilités internes sont illustrées par le cas du Vaucluse : il appartient, d'après la carte de l'IPSN, à la tranche des 1.500 à 3.000 Bq/m², en Césium 137. Or, un autre rapport du même IPSN en 2000 «affine» ces chiffres : 5.000 à 10.000 sur la plus grande superficie du département ; jusqu'à 20.000 dans la partie nord-est et un …blanc pour la partie est, non répertoriée (or, c'est probablement la plus atteinte…). C'est déjà plus rigoureux qu'avant, mais, hélas, ces résultats ne seront pas pris en compte dans le rapport et le département gardera sa classification officielle dans les 1.500 à 3.000 Bq/m²…

L'Etat cherche à classer le dossier

Que constatons-nous ? On brouille les pistes, tout en prétendant harmoniser les résultats… On déclare vouloir sortir de la polémique, tout en esquivant et empêchant le débat scientifique… Tout ça au risque de passer pour incompétent ou malhonnête… L'Etat est-il masochiste ? Qu'est-ce qui l'empêche de reconnaître son erreur initiale ? Il l'a bien fait pour le sang contaminé…

C'est que, si l'on calcule correctement la contamination du sol, on en déduit les doses reçues par la population. Or, non seulement l'Etat n'a pas appliqué ses propres directives (et les responsables doivent être sanctionnés) mais, plus tard, quand les citoyens atteints d'un cancer de la thyroïde réclameront des dédommagements à l'Etat, celui-ci devra encore payer. Au-delà, c'est toute l'industrie nucléaire (civile et militaire, c'est la même crèmerie) qui sera mise en cause. Et là, ça va pas être possible… Alors, il faut classer le dossier au plus tôt, l'enterrer. Quels qu'en soient les moyens. Et, pour commencer, on proclame : «*Au regard des doses estimées, l'influence des retombées de la catastrophe de Tchernobyl en France est restée en dessous d'un niveau qui aurait pu susciter une réaction justifiée sur plan sanitaire*» (M. Lacoste, de l'IPSN). C'est du réchauffé, plus facile à dire qu'à démontrer, alors on va agir sur le thermomètre.

Les limites de contamination, elles, sont fixées, officielles. Les pouvoirs publics chargés de les appliquer ont choisi de les ignorer, de les contourner, de les réinterpréter, de les critiquer, pour enfin les modifier à leur convenance. Idem pour les «méthodes» de calcul : ceux-ci se font sans addition ! Or, en matière de radioactivité, tout se cumule : les voies d'exposition (inhalation, ingestion), la contribution de chaque aliment, chacun des radionucléides présents… De plus, on applique aux enfants les limites établies pour les adultes, alors que, par exemple, la thyroïde d'un enfant d'un an pèse vingt fois moins que celle d'un adulte…

Quand l'Europe brouille les cartes…

En 1998, l'Union Européenne édite un «atlas des dépôts de Césium sur l'Europe après l'accident de Tchernobyl». Cet atlas est censé faire autorité pendant des années. Tant pour les scientifiques que pour le grand public. Qu'y trouve-t-on pour la France ?

Une première carte (carte A) présente le niveau de contamination du sol **juste avant** Tchernobyl. Elle représente donc exclusivement les retombées dues aux essais atomiques des années 60-70. Une seconde carte (carte B) concerne la contamination totale (toujours en Césium 137) **après** la catastrophe : les essais atomiques **plus** Tchernobyl… En retranchant le chiffre d'avant Tchernobyl, on doit donc, logiquement, obtenir l'«effet Tchernobyl» définitif… Le résultat pour la France est saisissant : sur plus de la moitié du pays, les niveaux de Césium 137 sont inférieurs, après Tchernobyl, à ce qu'ils étaient juste avant ! **Ainsi, le panache radioactif aurait décontaminé la France !** Ce qui est très fort, sachant que ce panache était censé avoir «à peine franchi les frontières» !

C'est le cas pour une partie du Bas-Rhin (mesuré à 30.000 Bq/m² par la CRIIRAD), du nord de Digne (35.000, actuellement), des Alpes Maritimes (alors que le Mercantour bat tous les records de contamination) et de la Corse. Pour l'île de Beauté, l'atlas annonce 1.500 à 2.500 avant et moins de 1.000 Bq/m² après. D'après la CRIIRAD, les chiffres réels seraient de 10.000 en moyenne. Même le SCPRI annonçait 3.200… Comment est-ce possible ?

La CRIIRAD a contacté les intéressés. L'IPSN : «nous n'avons pas fourni ces données». L'Europe, après avoir renvoyé la CRIIRAD sur les pouvoirs publics français, a fini par communiquer les données que ceux-ci lui avaient transmises. C'était pas brillant : 35 mesures seulement pour 551.000 km² contre 1.371 pour 366.000 km² fournies par les Allemands. Des mesures pas très précises, en plus, ce qui a entraîné, à tort, la non exploitation de certains chiffres.

Bref, personne ne souhaitait plus cautionner la carte de France dans l'atlas. Mais personne non plus ne levait le petit doigt pour modifier quoi que ce soit ! Et l'atlas fut diffusé tel quel, avec cette verrue scandaleuse…

Dimitri Keltchewsky
(à suivre)

Comparaison entre les évaluations de la CRIIRAD et celles de l'Atlas européen (Césium 137 en Bq/m²)

Total essais atomiques et Tchernobyl	Atlas européen	CRIIRAD
Corse	< 1000	10000 à 38000
Alsace	1000 à 10000	2400 à 37400
Htes Alpes	2000 à 4080	6800 à 24400
Ain	2000 à 10000	9900 à 33200

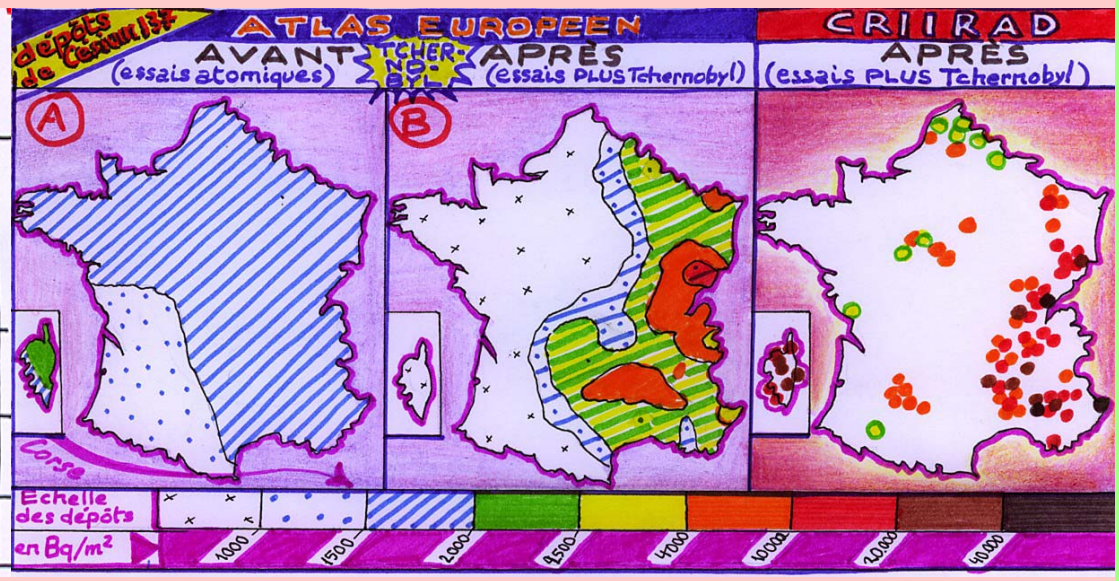

Source : toutes les données proviennent du livre *Contaminations radioactives : Atlas France et Europe*, par la CRIIRAD et André Paris, éditions Yves Michel.

La loi du profit contre la loi du vivant

Les procès faits aux faucheurs volontaires ramènent le problème des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sur le devant de la scène. Pour en savoir plus sur ce sujet, *L'Aiguillon* a interrogé Marcel Maguet, porte-parole de la *Confédération Paysanne* pour l'Eure-et-Loir.

Pourquoi la *Confédération Paysanne* s'oppose-t-elle à l'introduction dans la culture de semences génétiquement modifiées ?

Marcel Maguet. La Confédération n'est pas opposée à la recherche en biogénétique ; elle demande à ce que les recherches se poursuivent en milieu fermé et non en plein champ. Ceci en raison des risques de contamination des cultures voisines par les pollens. Par voie de conséquence, il y a risque d'atteinte à la biodiversité. La Conf' précise que la recherche sur les OGM n'a rien à voir avec la recherche sur les thérapies géniques. Elle fait appel sur ce sujet au principe de précaution. Il n'existe, à notre connaissance, aucune expérience en cours sur les répercutions possibles sur la faune du sol (bactéries).

Y a-t-il des études sur l'impact de la pollution aérienne par les pollens de plants d'OGM : sur les risques d'allergies pour les humains par exemple ?

MM. Les études actuelles sont menées sans grande transparence. On ne sait rien des impacts sur la santé de la consommation de viandes d'animaux nourris au maïs transgénique.

Qui finance la recherche sur ce type de culture ?

MM. Si c'est l'agrobusiness qui finance la recherche, il existe un risque de voir la recherche se concentrer beaucoup plus sur l'efficacité en matière de production et beaucoup moins sur les conséquences sur l'environnement. Il existe un autre argument et non des moindres à la méfiance : c'est le risque de perte d'autonomie des agriculteurs (autonomie déjà bien atteinte) qui seraient livrés aux appétits des multinationales de «l'agrobusiness». Ce sont les mêmes firmes qui mettent au point les semences d'OGM tolérantes aux herbicides qu'elles produisent également ! Les variétés de ces semences sont obligatoirement renouvelées chaque année, pour une meilleure régularité des cultures, elles contiennent leur propre insecticide. C'est l'assurance de récoltes prolifiques ! Quid du risque d'accoutumance et d'adaptation des insectes aux insecticides contenus dans les plants OGM ? Ces multinationales américaines ont réussi à vendre leurs semences en Europe de l'Est, également en Espagne, les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) obligeant à l'ouverture des marchés contre l'avis de certains pays d'Europe du Nord. Par ailleurs, on voudrait nous faire croire que les OGM pourraient apporter une solution à la faim dans le monde (résistance des semences à des conditions extrêmes, de sécheresse….) Mais si la commercialisation des semences est toujours aux mains des superpuissances, on peut craindre que les pays du Tiers Monde ne soient jamais en mesure de les acheter.

Que réclamez-vous ?

MM. La *Confédération Paysanne* réclame une plus grande transparence dans les expérimentations et des essais en toxicologie sur l'homme, comme c'est l'obligation pour les médicaments ! A travers le problème des OGM se pose le problème d'un choix de société. C'est aussi, comme pour le choix du nucléaire, la transparence et la liberté de l'information qui sont en jeu. Comme l'exprime clairement Jean-Pierre Berlan, dans son essai *La guerre au vivant* : les OGM, c'est la victoire de la loi du profit sur celle du vivant.

(Propos recueillis par Elisabeth et Denys Calu)

La fin d'une époque

Le 28 janvier, une soirée était organisée au cinéma *Les Enfants du Paradis* pour rendre hommage aux époux Timsit, créateurs du lieu. C'est en 1981 que les Timsit, passionnés de cinéma, rachètent un garage place Pasteur pour créer à Chartres un cinéma d'art et essai. *Les Enfants du Paradis* ouvrent en 1982 avec trois salles et beaucoup d'espaces pour favoriser les rencontres et les animations. En plus d'une programmation de qualité, ils vont travailler pour faire découvrir le cinéma dans les écoles, collèges et lycées, en partenariat avec des associations. La désaffection du public pour le grand écran les obligera à se séparer du personnel. Ils deviendront alors, eux médecin et infirmière, projectionniste et caissière pour maintenir en vie leur cinéma. L'ancienne municipalité ayant choisi de ne rien faire pour le sauver, ils seront contraints de vendre. Le repreneur des Timsit ayant fait faillite, l'actuelle municipalité a racheté le complexe pour le démolir et réaliser une opération immobilière : des appartements et quelques salles de cinéma. Le film *Cinéma Paradisio* était tout indiqué pour cette soirée : on a pu le voir ou le revoir avec beaucoup de plaisir. Assister à la démolition d'un cinéma dans une salle devant être démolie dans les jours qui viennent est un moment fort. Heureusement qu'à la sortie, une fanfare tzigane nous attendait et donnait un air de fête à cet endroit magique. Adieu *Les Enfants du Paradis* et merci à ceux qui avaient su donner une âme à ce lieu…

Jean-François Martin

http://www.energies-citoyennes28.org